

Manuel utilisateur

MEGA MULTITRUCK





Vous remercie de votre confiance
et vous souhaite bonne route avec votre véhicule

Ce carnet doit être remis par le distributeur agréé MÉGA à tout acheteur d'un véhicule neuf. Les indications nécessaires portées sur la carte de garantie devront être entièrement remplies par le vendeur au moment même de l'achat.

Ce carnet devra être présenté à votre distributeur pour toute intervention sur votre véhicule.

Lisez-le attentivement afin de découvrir et de vous familiariser avec votre MÉGA pour en profiter pleinement dans les meilleures conditions.

Observez les prescriptions d'entretien pour préserver votre investissement.

www.mega-vehicles.com

AIXAM MEGA
56 ROUTE DE PUGNY
73100 AIX LES BAINS
France

NOTICE ORIGINALE

CARTE DE GARANTIE*

Nom et Prénom du client : M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Société ☐

|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Adresse complète : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Code postal : |__|__|__|__|__|

Ville : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Téléphone : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Profession : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

N° de police : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__ |__|__|__|__|__|__|__|__|

Date de livraison : |__|__| |__|__| |__|__|__|__|

Modèle : |____|

Couleur :|____|

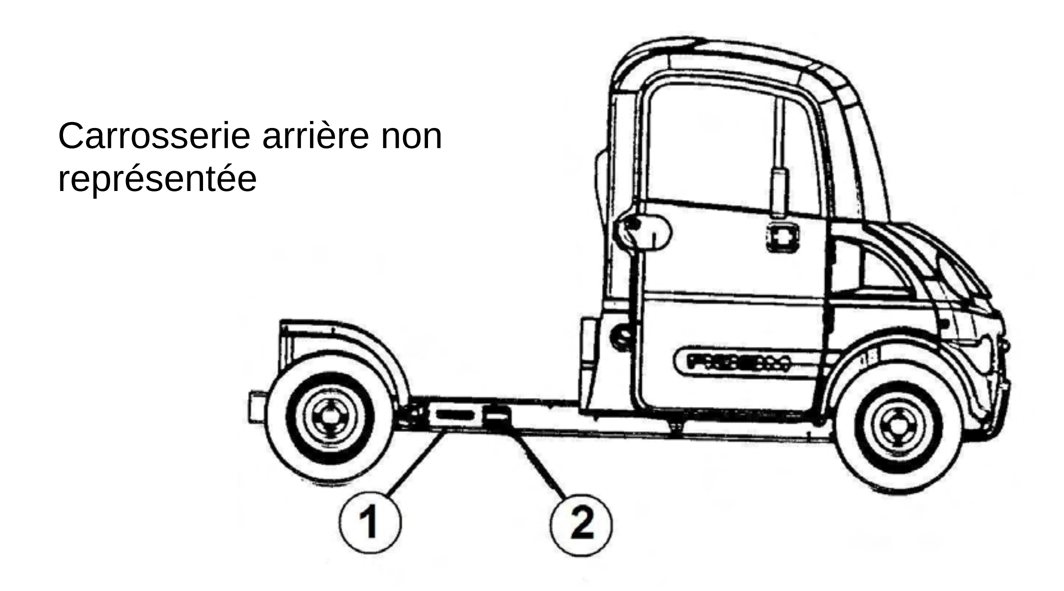
IMPORTANT : le client déclare avoir pris connaissance des conditions de vente et de garantie des matériels MEGA, qu'il accepte en toute leur teneur et sans réserve.

Signature du client :

Cachet du distributeur :

IDENTIFICATION DU VEHICULE

Les plaques et inscriptions réglementaires se situent à l'extérieur du véhicule sur le longeron côté droit en avant de la roue arriére.



1 : Le numéro de série est frappé à froid et se compose de 17 caractères et de 2 étoiles de fermeture.
VLGXXXXXXY0000001

Structure du N° de série :
VLG = code constructeur
XXXXXX = type, variante, version
Y = unité de montage
0000001 = numéro d'ordre

2 : La plaque constructeur est fixée par deux rivets.



Nous vous rappelons que l'altération des marquages et identifications peuvent faire encourir de graves sanctions pénales

ETIQUETTES D'IDENTIFICATION DES RISQUES*



ATTENTION DANGER, CONSIGNES DE SECURITE

Trois étiquettes situées :

- Sous le capot à proximité du remplissage d'eau des batteries de traction.
- Sous le siège conducteur et passager.



LIRE LA NOTICE D'INSTRUCTION

Une étiquette située :

- Sous le capot à proximité du remplissage d'eau des batteries de traction.



DANGER MATIERES EXPLOSIVES (hydrogène)

Deux étiquettes situées :

- Sous chaque siège sur les trappes d'accès aux batteries.



RISQUE DE DEGAGEMENT GAZEUX DES BATTERIES

Deux étiquettes situées :

- Sous chaque siège sur les trappes d'accès aux batteries.



DANGER MATIERES CORROSIVES (acide)

Une étiquette située :

- Dans le compartiment moteur, sur le capot de protection de la platine.



FLAMME NUE INTERDITE

Trois étiquettes situées :

- Dans le compartiment moteur, sur le capot de protection de la platine.
- Sous chaque siège sur les trappes d'accès aux batteries.

La zone de rechargement des batteries doit être correctement ventilée : risque de dégagement d'hydrogène. Während des aufladens der batterie muss ordentlich gelüftet werden, da wasserstoff austreten kann. The recharging area for the batteries must be correctly ventilated : risk of hydrogen gases. La zone di ricarica delle batterie deve essere adeguatemente ventilate : rischio di fuga d'idrogeno. La zona de recarga de la bateria tiene que ser correctamente ventilada : riesgo de fuga de hidrogeno.

RECHARGE BATTERIES

Une étiquette située dans la cabine

*version électriques batteries « dites ouverte »



Ne jamais enlever la plaque signalétique, les avertissements ni les instructions fixés sur le véhicule MEGA.
Les remplacer rapidement s'ils sont endommagés ou s'ils ont disparu.

AVANT PROPOS

Le MEGA MULTITRUCK est un véhicule qui appartient à la catégorie des quadricycles. Il offre ce qu'il y a de mieux en matière d'économie,de fiabilité et de confort. C'est à vous de conserver le plus longtemps possible ses qualités pour pouvoir entièrement tirer profit de ses performances.

Ce manuel d'instructions et d'entretien aussi appelé manuel utilisateur ou notice d'instruction vous fournira les renseignements, conseils et avertissements importants sur le transport, la mise en marche, la conduite et l'entretien de votre MEGA.

Ce manuel définit le but pour lequel le véhicule a été construit et contient toutes les informations nécessaires pour garantir une utilisation correcte et sûre ainsi que la protection de l'environnement.

Le respect total et constant des indications contenues dans cet ouvrage technique garantit la sécurité aussi bien de la personne que du véhicule, la meilleure économie de service et une plus longue durée de fonctionnement, c'est pourquoi nous vous demandons de le lire très scrupuleusement avant d'utiliser pour la première fois le véhicule.

La documentation photographique et les dessins sont fournis à titre d'exemple de sorte à décrire de manière exhaustive les opérations à effectuer sur le véhicule.

Ce manuel a été rédigé par la Société **AIXAM MEGA** et fait partie intégrante du véhicule et doit en permanence être rangé à bord du véhicule.

Respecter les avertissements et effectuer régulièrement les inspections et les entretiens indiqués aux délais et kilométrages prévus.

Nous vous conseillons de faire effectuer l'entretien uniquement par un personnel spécialisé et autorisé **AIXAM MEGA** et, dans tous les cas, de respecter les indications signalées dans ce manuel.

Nous vous recommandons également d'observer à la lettre toutes les normes ayant trait à la prévention contre les accidents du travail et au code de la route.

Le conducteur sera responsable de tout danger causé par le respect d'autres dispositions et ne pourra donc pas faire valoir, le cas échéant, les circonstances de fait imputables au fabricant **AIXAM MEGA**. Le véhicule MEGA MULTITRUCK sert au transport de marchandises, ces opérations doivent être effectuées dans le respect des limites admissibles sur la capacité indiquées dans le présent document.



AVERTISSEMENT : ce manuel doit être rangé à bord du MEGA MULTITRUCK et doit être disponible en permanence pour tous les utilisateurs.

Ce symbole 📖 indique de se reporter au manuel utilisateur.

AIXAM MEGA ne saurait être tenu pour responsable des conséquences de toute modification du véhicule effectuée sans son approbation.

La société **AIXAM MEGA** est constamment occupée à améliorer se produits. Nous comptons sur votre compréhension si nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques visant à améliorer le produit.

Même si le véhicule que vous possédez ne correspond pas aux illustrations contenues dans ce document, la sécurité et les informations sur le véhicule sont toutefois garanties.

Nous mettrons également à jour la documentation, mais les indications et les données techniques indiquées ne seront en aucun cas définitives ni ne pourront être utilisées pour des réclamations ou des dédommagements en général.



AVERTISSEMENT
Ce manuel ne décrit que l'entretien **de routine**. Pour les entretiens **préconisés**, Il est indispensable de faire réaliser celui-ci par un distributeur agréé MEGA.

Si vous rencontrez des discordances ou des différences dans l'équipement, vous êtes priés de vous adresser au service après-vente de votre distributeur agréé MEGA pour d'éventuelles instructions à ce propos.

Nous vous serions grés de vous adresser également au service après-vente du distributeur agréé MEGA de votre secteur, pour tous les problèmes relatifs au MEGA que vous possédez ou pour l'acquisition de pièces de rechange.

Les pièces non d'origine MEGA peuvent endommager le véhicule, n'utilisez donc que des pièces d'origine MEGA et les produits de consommation conseillés. C'est seulement ainsi que vous conserverez ses caractéristiques tout au long des années.

Avant de quitter notre société, votre véhicule a été scrupuleusement vérifié afin de garantir que celui-ci arrive chez vous en parfait état avec l'équipement complet conforme à votre commande.

Notre distributeur agréé MEGA est tenu à faire les contrôles à effectuer avant livraison et à vous livrer le véhicule dans les délais impartis. Nous vous prions de contrôler que votre véhicule est en parfaites conditions et pourvu de tout l'équipement prévu.

Chaque véhicule est pourvu du manuel d'instruction.



NORMES DE SECURITE
Il est indispensable de connaître le contenu de ce manuel, qui doit être constamment à la disposition des personnes habilitées à conduire le véhicule, pour ce qui concerne les NORMES DE SECURITE à prendre en considération pendant l'utilisation et l'entretien du véhicule.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

1. Tout véhicule neuf de la gamme **MÉGA** est garanti pendant une durée de deux ans à dater de sa livraison au client, contre toute défectuosité ou vice de fabrication. Toute pièce détachée ou accessoire vendu par **MÉGA** est garanti pendant une durée de un an à compter de la date de livraison au client contre toute défectuosité ou vice de fabrication.

2. Pour bénéficier de la garantie **MÉGA**, il faut :
   - Que le manuel de l'utilisateur soit rempli avec l'identification du véhicule, le nom et l'adresse du client utilisateur ainsi que le cachet du distributeur agréé.
   - Que la carte de garantie détachable qui est à l'intérieur du manuel de l'utilisateur soit remplie et expédiée dans un délai de 48h00 à l'usine (à dater de la vente du véhicule), datée et signée par le client utilisateur.

3. La garantie peut être demandée à tout distributeur agréé du réseau **MÉGA**. Le client devra présenter son manuel de l'utilisateur portant le cachet du vendeur du véhicule, la date de livraison au client et le cachet du distributeur agréé MEGA ayant effectué l'entretien et le contrôle entre 500 et 1 000 km, prévu par le constructeur.

4. Sous peine de perdre le bénéfice de la garantie, le client présentera son véhicule entre 500 et 1 000 km à son distributeur agréé **MÉGA**. Celui-ci exécutera gratuitement (sauf consommables et petites fournitures) les opérations de main d'œuvre concernant les vérifications, réglages, resserrages prévus par le constructeur à ce kilométrage.
   Après exécution de ces opérations, le distributeur agréé **MÉGA** apposera son cachet dans la case correspondante, en indiquant la date et le kilométrage exact.

5. La garantie comporte l'échange ou la remise en état, suivant les instructions du constructeur, de la pièce reconnue défectueuse, la gratuité de la main d'œuvre nécessitée par cet échange ou remise en état. Ne sont pas compris les frais de dépannage sur place ou remorquage.

6. Les interventions au titre de la garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci. Néanmoins, la mise en jeu de la garantie prolonge son délai pendant une période égale à celle nécessaire pour la réalisation des seuls travaux effectués sous garantie, à la condition que les dits travaux requièrent inévitablement une immobilisation du véhicule d'au moins 7 jours consécutifs (Loi du 18 janvier 1992 – Art. 4)

7. Le constructeur est de plein droit propriétaire des pièces déposées au titre de la garantie.

8. Éléments non couverts par la garantie :
   - Toute pièce et tout équipement non d'origine **MÉGA**.
   - Les opérations d'entretien, y compris équilibrage et réglage du parallélisme des roues ; les réglages du moteur et des phares, le remplacement des bougies de préchauffage, des bougies d'allumage, des ampoules, courroies, courroie de transmission, les pièces nécessaires à l'entretien des variateurs, plaquettes et garnitures de freins, disques et tambours de freins, les lubrifiants et liquides.
   - Les dommages, pannes et dégâts causés par :
   - une utilisation incorrecte, accident, vol, feu, vandalisme,
   - les retombées industrielles, acides, alcalines, chimiques, résines, fientes d'oiseaux, sel, grêle, tempête, foudre et autres,
   - le non-respect du programme d'entretien aux échéances prévues,
   - une intervention mal exécutée,
   - les interventions hors du réseau **MÉGA**,
   - l'utilisation de pièces qui ne sont pas d'origine,
   - l'utilisation d'un carburant ou d'un lubrifiant incorrect ou contenant des corps étrangers ou d'un carburant ne correspondant pas à celui préconisé,
   - une surcharge, même passagère.
   - L'ensemble du véhicule si celui-ci a subi des modifications ou transformations non prévues par le constructeur, notamment lorsque le véhicule ne correspond plus aux critères d'homologation d'origine.
   - L'usure normale de tout élément y compris échappement, courroies et amortisseurs, ainsi que le vieillissement des garnitures, sellerie, peinture et enjoliveurs.
   - Tout véhicule, dont le compteur a été remplacé ou modifié de sorte que le kilométrage réel ne puisse être clairement établi, dont le numéro de série ou le numéro du moteur a été altéré.
   - Les frais consécutifs à l'immobilisation du véhicule dont les pertes directes ou indirectes ou commerciales subies par le propriétaire ou l'utilisateur habituel du véhicule.

9. Documentations relatives à la garantie, à l'entretien et à la conduite :
   Tout bénéficiaire de la garantie **MÉGA** reçoit lors de la livraison du véhicule neuf un manuel de l'utilisateur. L'application des conditions de garantie est subordonnée à la présentation de ce manuel de l'utilisateur.

10. En tout état de cause, le véhicule **MÉGA** bénéficie de la garantie légale contre tout vice caché, conformément aux dispositions des articles 1641 et suivants du Code Civil.

CONDITIONS DE GARANTIE DES BATTERIES DE TRACTION

1.SPECIFIQUE BATTERIES DITES « PLOMB OUVERT »

Durée: Deux (2) ans ou 50000 Ah pièces et main d'œuvre au premier terme échu et à compter de la date de mise en service du véhicule.
Les ampères-heures déchargés sont comptabilisés dans le calculateur. Le compteur des Ah déchargés est visualisable sur l'écran monitoring du logiciel de diagnostic MEGA DIAG mis à la disposition du réseau de distributeurs MEGA.

2. SPECIFIQUE BATTERIES DITES « PLOMB ETANCHES »

Durée : Deux ans ou 70500 Ah de charge, pièces et main d'œuvre, au premier terme échu et à compter de la date de mise en service du véhicule.
Les ampères-heures déchargés sont comptabilisés dans le calculateur. Le compteur des Ah déchargés est visualisable sur l'écran monitoring du logiciel de diagnostic MEGA DIAG mis à la disposition du réseau de distributeurs MEGA.

3. CONDITIONS COMMUNES AUX BATTERIES DITES « PLOMB OUVERT » ET « PLOMB ETANCHES »

Les batteries sont garanties à dater de la mise en service du véhicule neuf ou à dater de la mise en place des nouvelles batteries dans le cas du remplacement de batteries usagées ou défectueuses.

Avant chaque livraison du véhicule neuf le distributeur agrée MEGA doit générer une fiche de suivi MEGA DIAG sur laquelle apparaît le compteur d'Ah de charge et le nombre de cycles de charge. Cette fiche doit être envoyée à l'usine et remise au client final.

Le manuel d'utilisation comporte un carnet d'entretien sur lequel doit être mentionné, à chaque maintenance, le nombre de kilomètre compteur, la valeur affichée au compteur d'heures du calculateur ainsi que la valeur du compteur d'impulsion. Il est de la responsabilité du client de vérifier ce point et d'exiger de son distributeur la bonne tenue du carnet d'entretien.

Le non-respect de cette instruction peut entraîner l'annulation de la garantie batteries.

1- Défauts générés par l'utilisateur annulant la garantie des batteries de traction :

Les batteries de traction sont sensibles aux décharges profondes. plusieurs niveaux d'avertissement informent l'utilisateur de l'état des batteries :

- Premier niveau : Le voyant réserve s'allume dès que le calculateur embarqué estime que l'autonomie restante est de 20%. Cette autonomie restante est calculée en fonction de la quantité d'énergie consommée depuis la dernière recharge du véhicule. Elle ne constitue donc qu'une estimation et dépend de la manière dont le véhicule sera utilisé ultérieurement.

- Deuxième niveau : dès que la tension d'un des 4 groupes de batteries devient inférieure à un seuil critique (fonction du courant consomé) durant plus de deux secondes, alors le voyant Défaut Général s'allume.

Ce témoin Défaut Général indique que l'arrêt est impératif. La vitesse du véhicule passe automatiquement à environ 15 km/h afin de préserver l'état du véhicule au cas où l'utilisateur outrepasserait cette obligation de s'arrêter.

Un Défaut Véhicule n°1.1, n°1.2, n°1.3 ou n°1.4 est alors généré dans le calculateur. Ces défauts sont comptabilisés dans l'historique défauts du calculateur (voir Ecran Monitoring Mega Diag**).**

La garantie est annulée lorsque le nombre de défauts Véhicule n°1.1, n°1.2, n°1.3 et n°1.4 est supérieur ou égal à dix par mois d'utilisation (diviser le total de défauts par le nombre de mois de mise en service des batteries).

<u>- Troisième niveau :</u> dès que la tension d'un des 4 groupes de batteries est inférieure à 2V alors un défaut Véhicule n°4.1, 4.2, 4.3 ou 4.4 est alors gé néré dans le calculateur.

Ce défaut est comptabilisé dans l'historique défauts du calculateur (voir Ecran Monitoring Mega Diag**).**

La garantie est annulée lorsque le nombre d'un seul de ces défauts n°4.1, 4.2, 4.3 ou 4.4 est supérieur ou égal à un.

2- <u>Incidents exclus de la garantie :</u>

Sont exclues de la garantie toutes les batteries endommagées pour des causes indépendantes de leur fonctionnement propre et particulièrement :
- bacs, couvercle, bornes, connexions cassés, bouchons* et système de remplissage centralisé*.
- batteries détériorées par suite d'addition d'acide, d'impuretés ou de produits étrangers dans l'électrolyte*.
- batteries sulfatées par suite de :
  1) stockage prolongé sans charge
  2) de manque d'eau déminéralisée, débordements. Notamment, il faut refaire les niveaux d'eau après la charge et contrôler ces niveaux une fois par semaine minimum*.
  3) défaut de charge, mauvais réglage ou défectuosité du chargeur.
  4) défaut d'entretien manifeste.
- batteries surchargées ou sur déchargées,
- explosions dues à un court-circuit accidentel ou à la proximité d'un point chaud (flamme, étincelle, cigarette,…)
- non-respect des consignes d'utilisation et d'entretien mentionnées dans le manuel utilisateur.

* concerne les batteries dites « plomb ouvert ».

3- <u>Charge des batteries :</u>

Le voyant de charge est activé lorsque le véhicule est connecté sur secteur 220V. Il clignote régulièrement lorsque la charge est en cours. Il reste allumé fixe lorsque la charge est terminée : cela signifie que les batteries ont été rechargées à 100% et équilibrées entre elles.

Lorsque le calculateur détecte un défaut de charge, l'utilisateur est averti de celui-ci par un clignotement rapide du voyant de charge. Ce clignotement signifie que l'utilisateur risque de ne pas disposer de la capacité totale du pack batteries et donc risque d'atteindre rapidement la fin d'autonomie. Cette indication de défaut disparaît uniquement lorsqu' une charge complété et sans défaut a été réalisée.

Elle implique l'immobilisation du véhicule et une demande d'intervention immédiate auprès du réseau agréé MEGA car il y a risque d'endommagement des batteries.

Le non respect de ces instructions peut entraîner l'annulation de la garantie batteries ainsi que l'augmentation des risques liés au dégagement d'hydrogène et ce malgré les sécurités réglementaires mises en place (voir paragraphe « dégagement d'hydrogène »).

4- <u>remplacement des batteries :</u>

Juste avant le remplacement des batteries de traction, le Distributeur agréé MEGA doit générer une fiche de suivi Mega Diag.

Juste après le remplacement des batteries, le Distributeur agréé MEGA doit appeler le service Après-vente pour procéder à la mise à jour des numéros de série des batteries de traction dans le calculateur, à l'aide du logiciel Mega Diag.

Lors de cette mise à jour, les valeurs de l'historique des défauts qui annulent la garantie sont remises à zéro. A la fin de cette mise à jour, le Distributeur agréé MEGA génère une fiche de suivi.

Ces deux fiches de suivi « avant remplacement » et « après remplacement » doivent être impérativement envoyées au Service Après-vente avec la demande de garantie.
Le non-respect de cette procédure entraîne l'annulation de la garantie sur les nouvelles batteries mise en place.

5- Conditions à remplir obligatoirement pour toute demande de garantie :

La garantie pourra être appliquée uniquement après analyse des batteries (sauf décision contraire du constructeur Aixam-Mega).
Pour cela le Client s'engage à faciliter, dans le cas de visite d'inspection de batteries défectueuses, les travaux sur place du personnel Aixam-Mega ou de son fournisseur de batteries (manutention, montage, démontage des batteries) et fournir sans paiement l'énergie électrique qui pourrait être nécessaire.
Le Client s'engage également à prévenir Aixam-Mega de problèmes d'exploitation dans les plus brefs délais : débordements, manque d'autonomie, etc…

LA SECURITE D'ABORD



Ce symbole, le symbole d'alerte de sécurité de l'industrie est utilisé dans ce manuel et sur les autocollants apposés sur la machine afin d'avertir de la possibilité de blessures.
Lisez attentivement ces instructions. Il est essentiel que vous lisiez ces consignes et ces règles de sécurité avant d'essayer de réparer ou d'utiliser ce véhicule.



DANGER :
indique une situation dangereuse imminente qui, si elle n'est pas évitée, causera des blessures graves ou même mortelles.



AVERTISSEMENT :
indique une situation dangereuse potentielle qui, si elle n'est pas évitée, peut produire des blessures graves ou même mortelles.



ATTENTION :
indique une situation dangereuse potentielle qui, si elle n'est pas évitée, peut produire des blessures légères ou moyennes.

AVANT DE PROCEDER A L'ENTRETIEN ET A LA REPARATION

- Lisez attentivement les instructions et les consignes de sécurité contenues dans ce manuel et sur les autocollants de sécurité apposés sur le véhicule.
- Nettoyez la surface de travail et le véhicule.
- Garez le véhicule sur un sol ferme et plat.
- Laissez refroidir le véhicule avant toute intervention.
- Retirez la clé de contact.
- Déconnectez le câble négatif de la batterie accessoire.
- Coupez le circuit des batteries de traction à l'aide du coupe circuit coup de poing.
- Accrochez un panneau **NE PAS FAIRE DEMARRER** au poste de l'opérateur.

DEMARRAGE EN TOUTE SECURITE

- N'essayez pas de démarrer le véhicule en court-circuitant le coupe circuit coup de poing*.
- Toute modification non autorisée peut nuire au fonctionnement du véhicule et/ou sa sécurité, ainsi qu'à sa durée de vie.

USAGE NORMAL

- L'utilisation sur des chemins défoncés ou en tout terrain est interdite.
- Le véhicule doit circuler sur des pistes préparées et spécialement conçues et aménagées pour la circulation des véhicules à moteur.
- L'accès aux autoroutes et aux voies rapides est interdite.

* modèles électriques

EVITEZ LES RISQUES D'INCENDIE*

- Afin d'éviter les étincelles d'un court-circuit accidentel, déconnectez toujours d'abord le câble négatif de la batterie accessoire et le fusible du pack batterie de traction et reconnectez-les en dernier.
- Les gaz de batterie peuvent exploser. Maintenez toujours étincelles, flammes et cigarette à distance du véhicule, en particulier pendant la charge et durant l'entretien de celle-ci.

VENTILEZ LA ZONE DE TRAVAIL*

- Lors de la recharge de la batterie accessoire ou du pack de batteries de traction, un dégagement d'hydrogène se produit, penser à bien ventiler cette zone pour éviter tout risque d'explosion.

METTEZ LES LIQUIDES AU REBUT CORRECTEMENT

- Ne déversez pas des liquides sur le sol, ni dans les égouts,dans un cours d'eau, un étang ou un lac. Respectez la réglementation en matière de protection de l'environnement lorsque vous mettez au rebut de l'huile, de l'électrolyte ou autres résidus toxiques.

EVITEZ LES BRULURES A L'ACIDE*

- L'acide sulfurique de l'électrolyte de batterie est toxique. Il est suffisamment concentré que pour brûler la peau ou les vêtements,ainsi que pour causer la cécité en cas d'éclaboussures dans les yeux. Maintenez l'électrolyte à distance des yeux, des mains et des vêtements. Si vous êtes éclaboussé d'électrolyte, rincez à l'eau claire, et consultez un médecin.
- Pour toute intervention sur une batterie, portez des lunettes et des gants.

SOYEZ PRÊT AUX URGENCES

- Garder à tout moment une trousse de premier secours, un extincteur, un triangle de sécurité et un gilet de sécurité à portée de main.
- Gardez près de votre téléphone les numéros d'appel de médecins, d'un service d'ambulances, d'un hôpital et des pompiers.

RECYCLAGE DES BATTERIES**

Les batteries contiennent du plomb. Elles doivent être reprises et recyclées par des professionnels de la collecte de déchets dangereux pour la nature. Ne jamais mettre une batterie dans les ordures ménagères ou de l'abandonner dans la nature.

REGLES DE SECURITE

- Ne pas transporter de personnel dans la partie réservée au chargement.
- Ne pas laisser les clefs sur le contact en l'absence du conducteur, sauf en cas de panne : utilisation des feux de détresse et des feux de position.
- Par temps de pluie, de brouillard, de neige le conducteur doit utiliser les essuie glaces et les dispositif d'éclairage et de signalisation lumineuse.
- En cas de panne, le conducteur doit garer le véhicule le mieux possible dans une zone dégagée et prévenir les autres usagers par l'usage des feux de détresse et de position.
- Il doit serrer le frein de stationnement. Il doit couper les batteries de traction à l'aide du coup de poing arrêt d'urgence situé sous le capot moteur, dans le cas des modèles électriques.
- Conducteur et passager doivent quitter le véhicule et se tenir dans une zone sécurisé à bonne distance.

* batteries dites « ouvertes »
**batteries dites « ouvertes » et « étanches »

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

VERSIONS DIESEL

MOTORISATIONS	400	600
Marque	Kubota	
Type	Z402	Z602
Disposition	central transversal	
Cylindrée (cm^3)	400	599
Alésage (mm)	64	72
Course (mm)	62,8	73,6
Nombre de cylindres et disposition	2 en ligne	
Puissance maximale (kW CEE)	4	11,2
Puissance maximale (cv)	5,4	15,2
Régime de puissance maximale (tr/mm)	3200	3600
Couple maximum (N/m CEE)	14	34
Régime de couple maximum (tr/mm)	2400	2200
Régime de rotation maximum (tr/mm)	3200	3600
Alimentation	injection indirecte	
Refroidissement	liquide	
Alternateur	500 Watts	
Batterie	12V 40Ah	

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES (suite)

VERSIONS DIESEL		
MOTORISATIONS	400	600
Transmission	Automatique par variateur	
Traction	Avant	
Pont réducteur inverseur	1 Rapport avant + 1 neutre + 1 rapport arrière	
Rapport de réduction	1/12	1/10
Freinage	Double circuit avec limiteur asservi à la charge et rattrapage automatique d'usure des garnitures	
Diamètre des disques avant (mm)	210	240
Diamètre des tambours arrière (mm)	160	
Suspensions	Amortisseurs télescopiques hydrauliques à double effet et ressort hélicoïdaux	
Avant	Roues indépendantes type pseudo MAC PHERSON triangulées	
Arrière	Roues indépendantes bras tirés	
Vitesse maximale (km/h)	45	75
Consommation pour 100 km (litre)	3,5	4,5
Capacité du réservoir (litre)	24	
	Gazole (norme EN 590)	

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

VERSIONS ELECTRIQUES

Genre		L6e*	L7e**	L7e**
Nombre de batteries de traction		12	8	12
Moteur	Marque	Advanced technology	ABM	
	Type	Courant continu à excitation séparée	Asynchrone	
	Entretien	Balais (10000 heures)		
	Refroidissement		Air	
	puissance maxi	4 KW / 5,4 cv	8 KW / 10,8 cv	
Variateur	Marque	Curtis	Sevcon	
	Type	Courant continu SEPEX	Asynchrone	
	Entretien	Sans	Sans	
	Refroidissement	Air	Air	
Batteries de traction	Marque	ABT	TROJAN	ABT
	Type	Plomb étanche	Plomb ouvert	Plomb étanche
	Entretien	Sans	Remplissage eau	Sans
	Temps de charge	8 à 10 heures		
	Auto décharge véhicule	Entre 5% et 10% par semaine		
	Tension	Pack 48 V		
	Capacité	230 Ah à C/5	215 Ah à C/5	230 Ah à C/5

* L6e = Quadricycle léger à moteur
** L7e = Quadricycle lourd à moteur destiné au transport de marchandises

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

VERSIONS ELECTRIQUES (suite)

Genre		L6e*	L7e**	L7e**
Nombre de batteries de traction		12	8	12
Calculateur	Marque	EVE		
	Type	Calculateur embarqué		
	Entretien	Sans		
	Refroidissement	sans		
Chargeur	Marque	IES Charis 2 48HF30/EVE		
	Type	Chargeur haute fréquence		
	Entretien	Sans		
	Refroidissement	2 ventilateurs		
	Puissance	1440 W		
Pont réducteur	Rapport	1:8.47	1:12.3	
	Marque	Comex		
	Traction	Avant		
Batterie accessoires		12 V 40 Ah		
Freinage		Double circuit avec limiteur asservi à la charge et rattrapage automatique d'usure des garnitures		
Diamètre disques de freins avant		240 mm		
Diamètre tambours de freins arrières		160 mm		

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

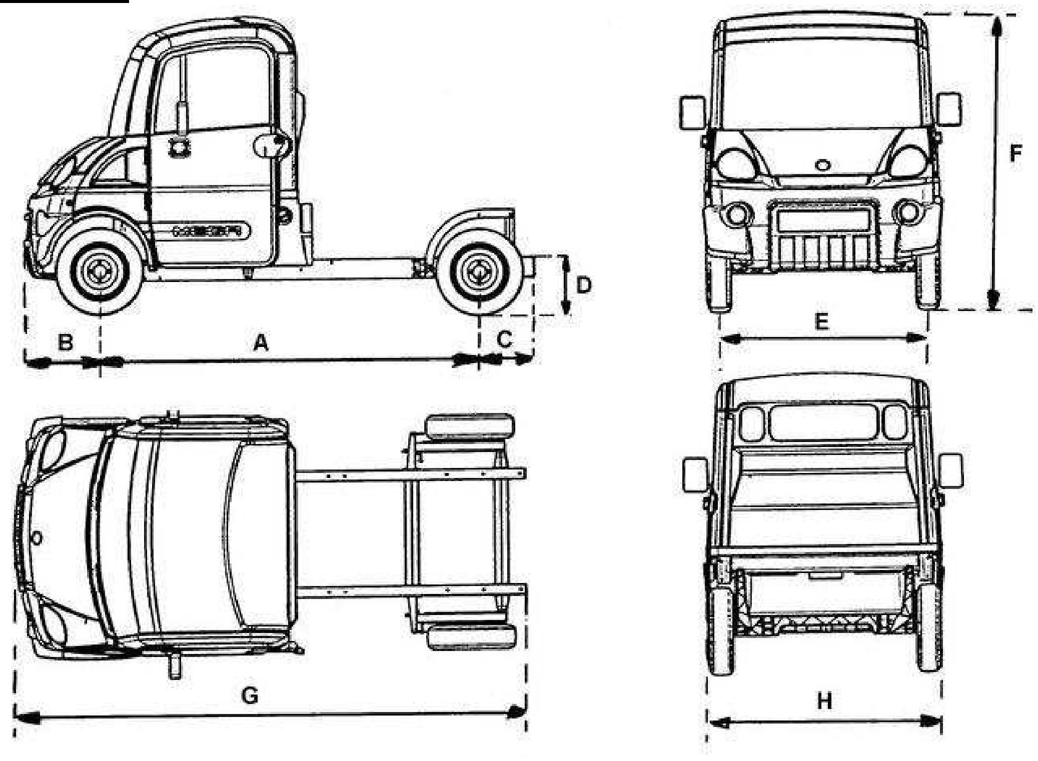
VERSIONS ELECTRIQUES

Genre	L6e*	L7e*\	L7e**
Nombre de batteries de traction	12	8	12
Suspensions	Amortisseurs télescopiques hydrauliques à double effet et ressorts hélicoïdaux		
Avant	Roues indépendantes type pseudo MAC PHERSON triangulées		
Arrière	Roues indépendantes, bras tirés		
Vitesse maximale	45 km/h		
Autonomie au PTAC*	Jusqu'à 60 km***	Jusqu'à 45 km***	Jusqu'à 65 km***
Capacité en côte à vide	>20 %	>20 %	
Rampe maxi en PTAC	18 %	>20 %	

*** Usage professionnel, dépend des conditions d'utilisation ; Nous consulter

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

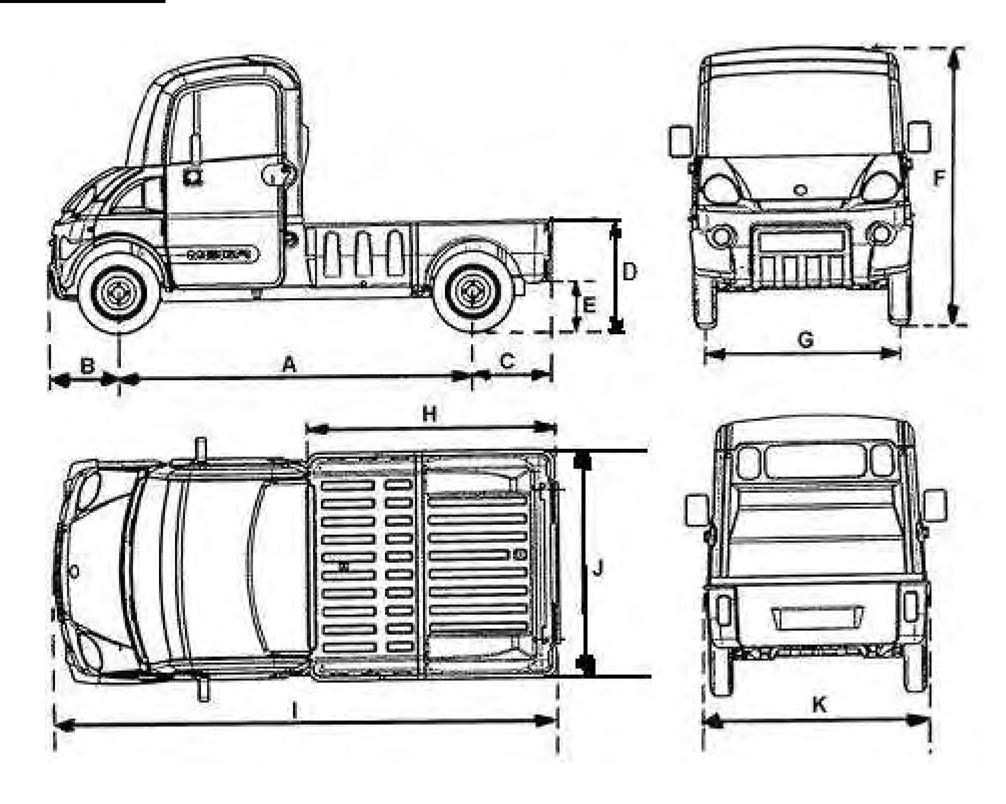
Châssis cabine



DIMENSIONS (mm)		Z402	Z602	ELECTRIQUE
A	empattement	2325	2325	2325
B	porte à faux av	443	443	443
C	porte à faux ar	334	334	334
D	hauteur du sol à la partie supérieure du longeron	380	380	380
E	voie avant	1299	1299	1299
	voie arriere	1273	1273	1273
F	hauteur	1800	1800	1800
G	longueur hors tout	3102	3102	3102
H	largeur hors tout	1476	1476	1476
maximum carrossable (mm)		**Z402**	**Z602**	**ELECTRIQUE**
C	porte à faux ar	985	985	985
F	Hauteur hors tout	2500	2500	2500
G	longueur hors tout	3753	3753	3753
H	largeur hors tout	1550	1550	1550
Position limite du centre de gravité par rapport à l'axe d'essieu avant				
Maxi		2060	2060	2060
Mini		1930	1930	1930

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

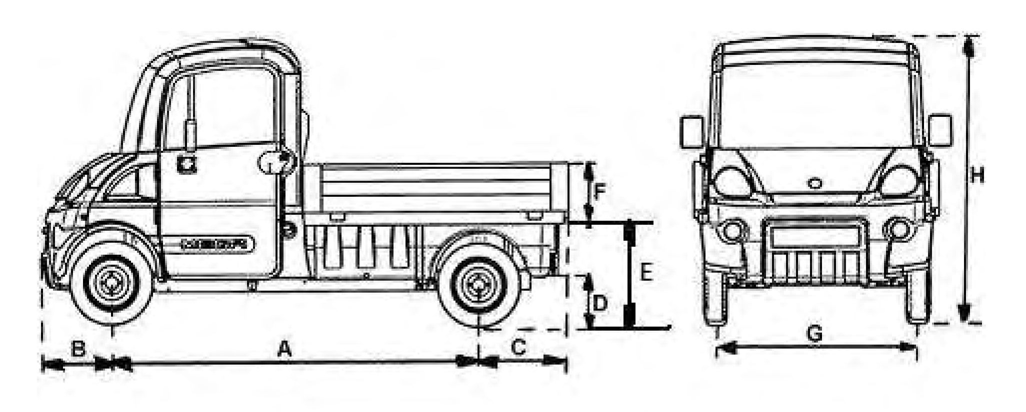
PLATEAU SIMPLE

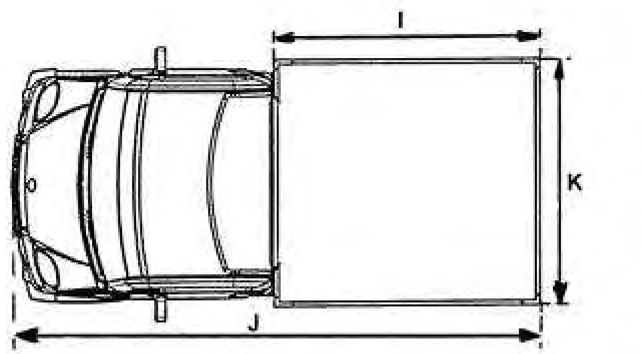


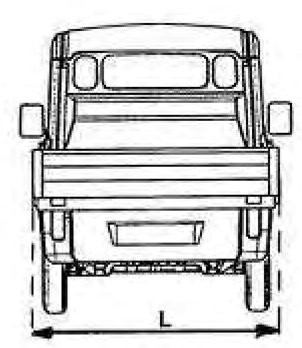
DIMENSSION (mm)		Z402	Z602	ELECTRIQUE
A	empattement	2325	2325	2325
B	porte à faux av	443	443	443
C	porte à faux ar	520	520	520
D	hauteur du sol au plateau de chargement	380	380	480
E	hauteur parois pick-up	360	360	260
F	voie avant	1299	1299	1299
	voie arrière	1273	1273	1273
G	hauteur	1800	1800	1800
H	longueur plateau de chargement	1520	1520	1520
I	longueur hors tout	3288	3288	3288
J	largeur mini plateau de chargement	900	900	900
	largeur maxi plateau de chargement	1377	1377	1377
K	largeur hors tout	1487	1487	1487

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

PLATEAU RIDELLES



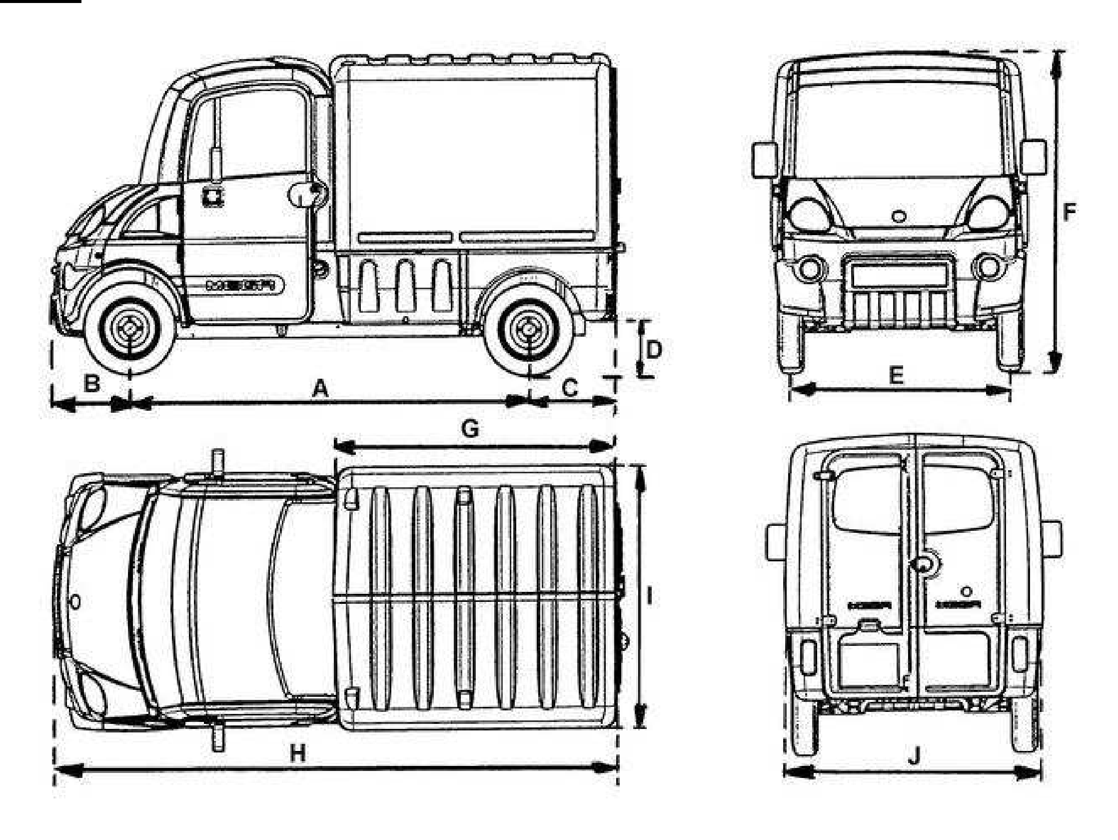




	DIMENSIONS (mm)	Z402	Z602	ELECTRIQUE
A	empattement	2325	2325	2325
B	porte à faux AV	443	443	443
C	porte à faux AR	624	624	624
D	hauteur du sol au plateau de chargement inférieur	380	380	480
E	hauteur coffre inférieur	360	360	260
F	hauteur des ridelles	280 +/- 10	280 +/- 10	280 +/- 10
G	voie avant	1299	1299	1299
	voie arrière	1273	1273	1273
H	hauteur	1800	1800	1800
I	longueur plateau de chargement	1630	1630	1630
J	longueur hors tout	3331	3331	3331
K	largeur plateau de chargement	1488	1488	1488
L	largeur hors tout	1545	1545	1545

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

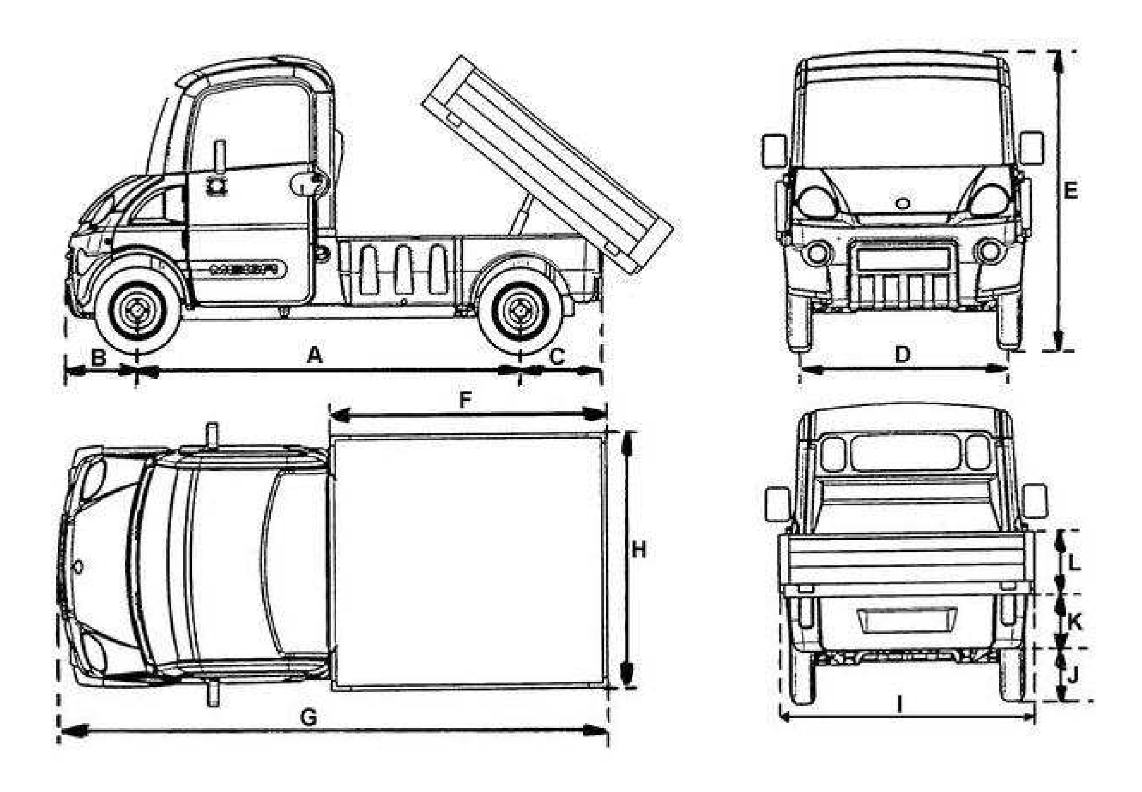
FOURGON



DIMENSIONS (mm)		Z402	Z602	ELECTRIQUE
A	empattement	2325	2325	2325
B	porte à faux AV	443	443	443
C	porte à faux AR	560	560	560
D	hauteur du sol au plateau de chargement	380	380	480
E	voie avant	1299	1299	1299
	voie arrière	1273	1273	1273
F	hauteur	1800	1800	1800
G	longueur du plateau de chargement	1505	1505	1505
H	longueur hors tout	3328	3328	3328
I	largeur du plateau de chargement	900/1415	900/1415	900/1415
J	largeur hors tout	1490	1490	1490

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

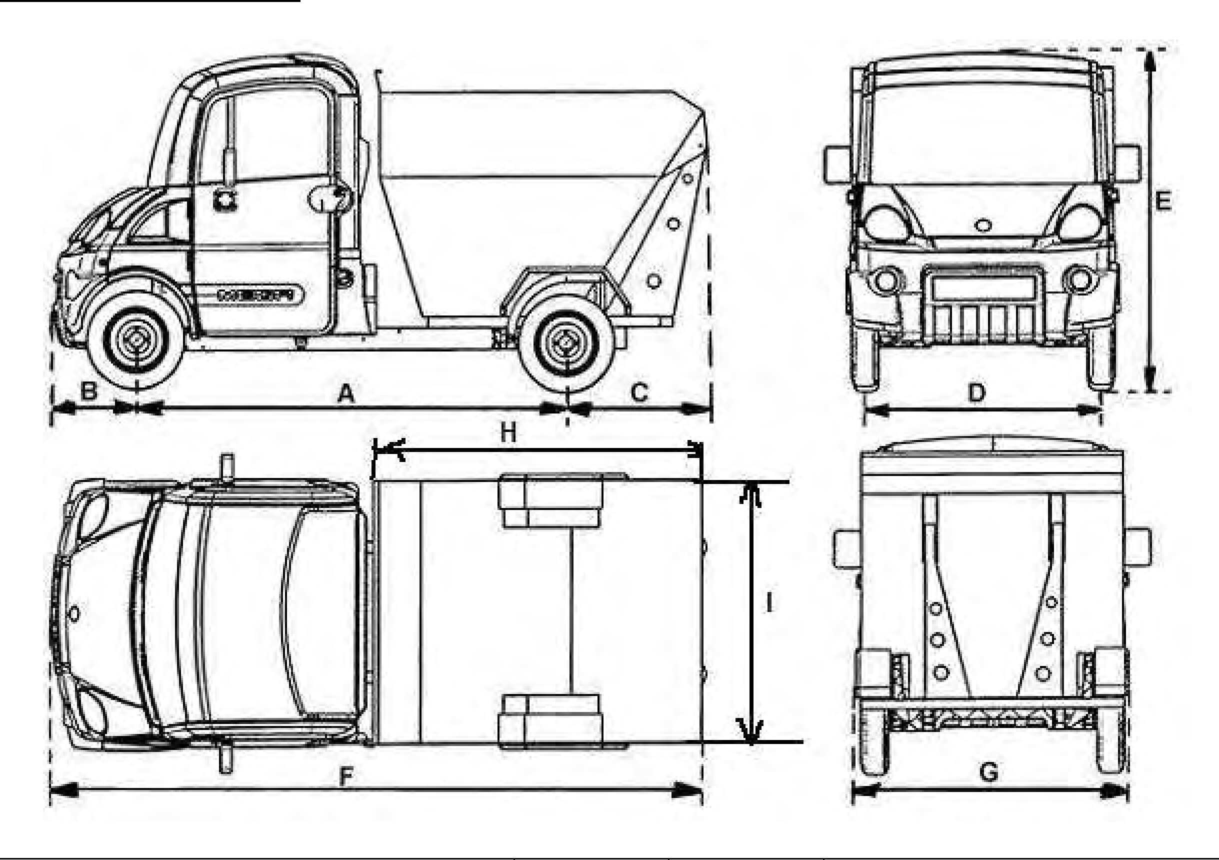
BENNE BASCULANTE



DIMENSIONS (mm)		Z402	Z602	ELECTRIQUE
A	empattement	2325	2325	2325
B	porte à faux AV	443	443	443
C	porte à faux AR	624	624	624
D	voie avant	1299	1299	1299
	voie arrière	1273	1273	1273
E	hauteur	1800	1800	1800
F	longueur plateau de chargement	1620	1620	1620
G	longueur hors tout	3392	3392	3392
H	largeur plateau de chargement	1490	1490	1490
I	largeur hors tout	1530	1530	1530
J	hauteur du sol au plateau de chargement inférieur	380	380	380
K	hauteur du coffre inférieur	360	360	260
L	hauteur des ridelles	308 +/- 10	308 +/- 10	308 +/- 10

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

BENNE A DECHETS



DIMENSIONS (mm)		Z402	Z602	ELECTRIQUE
A	empattement	2325	2325	2325
B	porte à faux AV	443	443	443
C	porte à faux AR	985	985	985
D	voie avant	1299	1299	1299
	voie arrière	1273	1273	1273
E	hauteur	1800	1800	1800
F	longueur hors tout	3753	3753	3753
G	largeur hors tout	1476	1476	1476

POIDS QUADRICYCLES LEGERS (L6e)

Quadricycles légers thermiques 400	châssis cabine	pick-up	plateau ridelles	Fourgon	benne basculante	benne à déchets
Poids en ordre de marche (sans conducteur) (kg)	380	410	460	465	_	_
Charge utile (kg)	275	245	195	190	_	_
Poids total en charge	655	655	655	655	_	_
Masse remorquable	0	0	0	0	_	_
Masse maxi admissible avant	390	390	390	390	_	_
Masse maxi admissible arrière	450	450	450	450	_	_
Quadricycles légers électriques 12 batteries	châssis cabine	pick-up	plateau ridelles	fourgon	benne basculante	benne à déchets
Poids en ordre de marche (sans conducteur) (kg)	700	730	780	785	_	_
Charge utile (kg)	275	245	195	190	_	_
Poids total en charge	975	975	975	975	_	_
Masse remorquable	0	0	0	0	_	_
Masse maxi admissible avant	520	520	520	520	_	_
Masse maxi admissible arrière	690	690	690	690	_	_

POIDS QUADRICYCLES LOURDS (L7e)

Quadricycles lourds thermiques 600	châssis cabine	pick-up	plateau ridelles	fourgon	benne basculante	benne à déchets
Poids en ordre de marche (sans conducteur) (kg)	420	450	500	505	538	600
Charge utile (kg)	530	500	450	445	412	350
Poids total en charge	950	950	950	950	950	950
Masse remorquable	0	0	0	0	0	0
Masse maxi admissible avant	475	475	475	475	475	475
Masse maxi admissible arrière	690	690	690	690	690	690
Quadricycles lourds électriques 8 batteries ouvertes	châssis cabine	pick-up	plateau ridelles	fourgon	benne basculante	benne à déchets
Poids en ordre de marche (sans conducteur) (kg)	620	650	700	705	738	800
Charge utile (kg)	500	470	420	415	382	320
Poids total en charge	1120	1120	1120	1120	1120	1120
Masse remorquable	0	0	0	0	0	0
Masse maxi admissible avant	520	520	520	520	520	520
Masse maxi admissible arrière	690	690	690	690	690	690
Quadricycles lourds électriques 12 batteries étanches	châssis cabine	pick-up	plateau ridelles	fourgon	benne basculante	benne à déchets
Poids en ordre de marche (sans conducteur) (kg)	720	750	800	805	838	900
Charge utile (kg)	400	370	320	315	282	220
Poids total en charge	1120	1120	1120	1120	1120	1120
Masse remorquable	0	0	0	0	0	0
Masse maxi admissible avant	520	520	520	520	520	520
Masse maxi admissible arrière	690	690	690	690	690	690

Principaux équipements options et accessoires (liste non exhaustive)	**Poids (kg) (+/-25%)**
Chauffage additionnel (modèles électrique- réservoir 12l vide)	10
Kit bâche (plateau ridelle et benne basculante)	20
Réhausses grillagées (plateau ridelle et benne basculante)	40
Barres de protection latérale (2)	12
Barre de protection arrière	5

CONTRÔLES EFFECTUÉS AVANT
LA LIVRAISON DU VÉHICULE

Après tout le soin apporté à la réalisation de votre MÉGA, des contrôles sont effectués avant la livraison afin que vous puissiez profiter pleinement de votre véhicule.

OPÉRATIONS	VÉHICULES DIESEL	VÉHICULES ELECTRIQUE BATTERIES OUVERTES	Véhicules ELECTRIQUE batteries étanches
Contrôle de la fermeture et du verrouillage de tous les ouvrants	x	x	x
Contrôle de l'outillage de bord	x	x	x
Contrôle des niveaux :			
▪ huile moteur	x		
▪ huile pont inverseur	x		
▪ huile pont réducteur		x	x
▪ liquide de freins	x	x	x
▪ liquide lave-glace	x	x	x
▪ liquide de refroidissement et protection antigel	x		
Contrôle de l'étanchéité:			
▪ circuit de freinage	x	x	x
▪ circuit de refroidissement	x		
Contrôle pression pneumatique y compris roue de secours	x	x	x
Contrôle serrage des roues, rotules moteur, pont inverseur et réducteur et visserie en général	x	x	x
Contrôle fonctionnement de l'appareillage électrique et de l'éclairage	x	x	x
Réglage ralenti	x		
Contrôle du parallélisme	x	x	x
Établissement d'une fiche Mega Diag		x	x
Charge du véhicule		x	x
Remplissage des batteries (eau distillée)		x	
Essai du véhicule	x	x	x

VOTRE MEGA DOIT RESTER DANS LES MAINS DU RÉSEAU MÉGA
Pour l'entretien et la réparation de votre MÉGA, n'utilisez que des pièces d'origine MÉGA
Lors de la remise des clés et afin que vous puissiez profiter de votre véhicule dans les meilleures conditions, **votre distributeur Mega doit vous former** (ainsi que tous les utilisateurs potentiels du véhicule) au fonctionnement et règles à suivre rigoureusement lors de l'utilisation de Mega Multitruck.

CONTRÔLE HEBDOMADAIRE A LA CHARGE DE L'UTILISATEUR

Contrôle :

- Pression et état des pneumatiques.
- Niveau liquide de freins.
- Remplissage batteries traction. (version batteries dites « ouvertes »)
- Contrôle du fonctionnement de l'éclairage et de la signalisation.
- Contrôle du fonctionnement des témoins du combiné de bord.
- Contrôle de l'état du câble et des prises de rechargement.
- Contrôle niveau lave glace.
- Contrôle de l'état général du véhicule.
- Contrôle du bon fonctionnement de la recharge (modèles électriques)

TRAVAUX A EFFECTUER LORS DES RÉVISIONS

Véhicules diesel

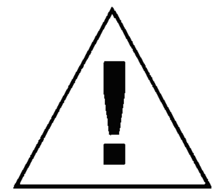
INTERVENTIONS ET CONTRÔLES A EFFECTUER LORS DES REVISIONS	PREMIÈRE RÉVISION ENTRE 500 ET 1000 KM	RÉVISIONS À 5000 KM ET TOUS LES 5000 KM	TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES À 10000 KM ET TOUS LES 10000 KM
Vidange moteur et renouvellement de l'huile avec remplacement du filtre à huile	x	x	
Vidange du pont inverseur et renouvellement de l'huile	x		x
Contrôle du niveau de l'huile du pont inverseur et faire l'appoint si nécessaire		x	
Contrôle du niveau de liquide de refroidissement et faire l'appoint si nécessaire	x	x	
Vérifier l'étanchéité du circuit de refroidissement	x	x	
Contrôle du niveau de liquide de frein et faire l'appoint si nécessaire	x	x	
Vérifier l'étanchéité du circuit de freinage	x	x	
Contrôle fonctionnement des freins y compris du frein a main	x	x	
Nettoyage et dépoussiérage des freins, remplacement des garnitures si besoin			x
Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie, faire l'appoint avec de l'eau déminéralisée si besoin			x
Graisser les bornes de batterie après nettoyage et resserrage			x
Vérifier l'état des courroies, les remplacer si nécessaire		x	
Contrôle serrage visserie (roues, moteur...)	x	x	
Remplacement du filtre à air		x	
Remplacement du filtre à gas-oil		x	
Contrôle pression et état des pneumatiques y compris roue de secours	x	x	
Contrôle et si besoin réglage du parallélisme	x	x	
Dépoussiérage du faisceau radiateur		x	

TRAVAUX A EFFECTUER LORS DES RÉVISIONS

Véhicules diesel

INTERVENTIONS ET CONTRÔLES A EFFECTUER LORS DES REVISIONS	PREMIÈRE RÉVISION ENTRE 500 ET 1000 KM	RÉVISIONS À 5000 KM ET TOUS LES 5000 KM	TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES À 10000 KM ET TOUS LES 10000 KM
Dépoussiérage variateur moteur		x	
Dépoussiérage et lubrification variateur récepteur		x	x
Contrôle des jeux variateur moteur remplacement des bagues si besoin			x
Contrôle du circuit de charge	x	x	
Vérifier le bon fonctionnement de l'éclairage et de l'instrumentation électrique	x	x	
Essai du véhicule	x	x	

ATTENTION : TRAVAUX D'ENTRETIEN A EXÉCUTER RÉGULIÈREMENT
(en plus des révisions préconisées)
ANNUELLEMENT : Renouveler le liquide du circuit de freinage.
Renouveler le liquide de refroidissement.



NE JAMAIS UTILISER DU SUPER CARBURANT OU DE L'ESSENCE SANS PLOMB COMME ANTIGEL DANS LE GAS-OIL. PRENDRE LES PRODUITS PRÉCONISÉS DANS LE COMMERCE, EN RESPECTANT LES CONSIGNES D'UTILISATION DE CEUX-CI.
NE JAMAIS UTILISER D'ADDITIF DANS LE CARBURANT

TRAVAUX A EFFECTUER LORS DES RÉVISIONS
par un professionnel agréé MEGA
Véhicules électriques

INTERVENTIONS ET CONTRÔLES A EFFECTUER LORS DES REVISIONS	PREMIÈRE RÉVISION ENTRE 500 KM ET 1000 KM	VISITE D'INSPECTION TOUS LES 6 MOIS	TOUS LES 5000 KM
Vidange du pont réducteur et renouvellement de l'huile	X		x
Contrôle serrage des cosses, nettoyages des batteries de traction	x		x
Contrôle du niveau de liquide de frein et faire l'appoint si nécessaire	x		x
Vérifier l'étanchéité du circuit de freinage	x		x
Contrôle fonctionnement des freins y compris du frein à main	x		x
Nettoyage et dépoussiérage des freins, remplacement des garnitures si besoin			x
Test de la batterie graisser et nettoyer les bornes de la batterie accessoire après nettoyage et reserrage			X
Contrôle serrage visserie (roues, moteur...)	x	x	x
Contrôle serrage faisceau de puissance et des bornes des batteries de traction	x	x	x
Contrôle pression et état des pneumatiques y compris roue de secours	x	x	x
Contrôle et réglage du limiteur de frein arrière			x
Contrôle et si besoin réglage du parallélisme	x		x
Remplacement balais essuie glace			x
Vérifier le bon fonctionnement de l'éclairage et de l'instrumentation électrique	x	x	x
Réglage des phares	x		x
Dépoussiérage de la platine électrique complète	x	x	x
nettoyage du filtre de la turbine moteur**	x	x	x
Nettoyage du collecteur moteur et contrôle des balais **	x	x	x
Contrôle niveau électrolyte batteries de traction*	x	x	x
Faire une charge complète des batteries de traction	x	x	x
Essai routier	x	x	x
Contrôle de l'historique des défauts véhicules (éventuellement information clients si problème lié à l'utilisation)	x	x	x
Etablissement d'une fiche MEGA DIAG et mise à jour programme des révisions	x	x	x

ATTENTION : TRAVAUX D'ENTRETIEN A EXÉCUTER RÉGULIÈREMENT
(en plus des révisions préconisées)

ANNUELLEMENT : renouveler le liquide de freinage

* uniquement sur version batteries « plomb ouvertes »
** uniquement sur version quadricycles légers (L6e)



NE JAMAIS INTERVENIR AVEC DES PIÈCES OU OUTILS METALLIQUES DANS LE COMPARTIMENT BATTERIES ET MOTORISATION SANS DÉBRANCHER LES BATTERIES DE PUISSANCE OU ACTIONNER L'INTERRUPTEUR COUP DE POING. TOUJOURS UTILISER DES OUTILS ISOLES.

PROGRAMME DES RÉVISIONS

Révision 500 km **Date :** **Km :** **Horamètre clé on* :** **Mises en charge* :** **Cachet et signature**	**Révision 5000 km** **Date :** **Km :** **Horamètre clé on* :** **Mises en charge* :** **Cachet et signature**	**Révision 10000 km** **Date :** **Km :** **Horamètre clé on* :** **Mises en charge* :** **Cachet et signature**
Révision 15000 km **Date :** **Km :** **Horamètre clé on* :** **Mises en charge* :** **Cachet et signature**	**Révision 20000 km** **Date :** **Km :** **Horamètre clé on* :** **Mises en charge* :** **Cachet et signature**	**Révision 25000 km** **Date :** **Km :** **Horamètre clé on* :** **Mises en charge* :** **Cachet et signature**
Révision 30000 km **Date :** **Km :** **Horamètre clé on* :** **Mises en charge* :** **Cachet et signature**	**Révision 35000 km** **Date :** **Km :** **Horamètre clé on* :** **Mises en charge* :** **Cachet et signature**	**Révision 40000 km** **Date :** **Km :** **Horamètre clé on* :** **Mises en charge* :** **Cachet et signature**
Révision 45000 km **Date :** **Km :** **Horamètre clé on* :** **Mises en charge* :** **Cachet et signature**	**Révision 50000 km** **Date :** **Km :** **Horamètre clé on* :** **Mises en charge* :** **Cachet et signature**	**Révision 55000 km** **Date :** **Km :** **Horamètre clé on* :** **Mises en charge* :** **Cachet et signature**

* uniquement modèles électriques

PROGRAMME DES RÉVISIONS

Révision 60000 km **Date :** **Km :** **Horamètre clé on* :** **Mises en charge* :** **Cachet et signature**	**Révision 65000 km** **Date :** **Km :** **Horamètre clé on* :** **Mises en charge* :** **Cachet et signature**	**Révision 70000 km** **Date :** **Km :** **Horamètre clé on* :** **Mises en charge* :** **Cachet et signature**
Révision 75000 km **Date :** **Km :** **Horamètre clé on* :** **Mises en charge* :** **Cachet et signature**	**Révision 80000 km** **Date :** **Km :** **Horamètre clé on* :** **Mises en charge* :** **Cachet et signature**	**Révision 85000 km** **Date :** **Km :** **Horamètre clé on* :** **Mises en charge* :** **Cachet et signature**
Révision 90000 km **Date :** **Km :** **Horamètre clé on* :** **Mises en charge* :** **Cachet et signature**	**Révision 95000 km** **Date :** **Km :** **Horamètre clé on* :** **Mises en charge* :** **Cachet et signature**	**Révision 100000 km** **Date :** **Km :** **Horamètre clé on* :** **Mises en charge* :** **Cachet et signature**
Révision 105000 km **Date :** **Km :** **Horamètre clé on* :** **Mises en charge* :** **Cachet et signature**	**Révision 110000 km** **Date :** **Km :** **Horamètre clé on* :** **Mises en charge* :** **Cachet et signature**	**Révision 115000 km** **Date :** **Km :** **Horamètre clé on* :** **Mises en charge* :** **Cachet et signature**

* uniquement modèles électriques

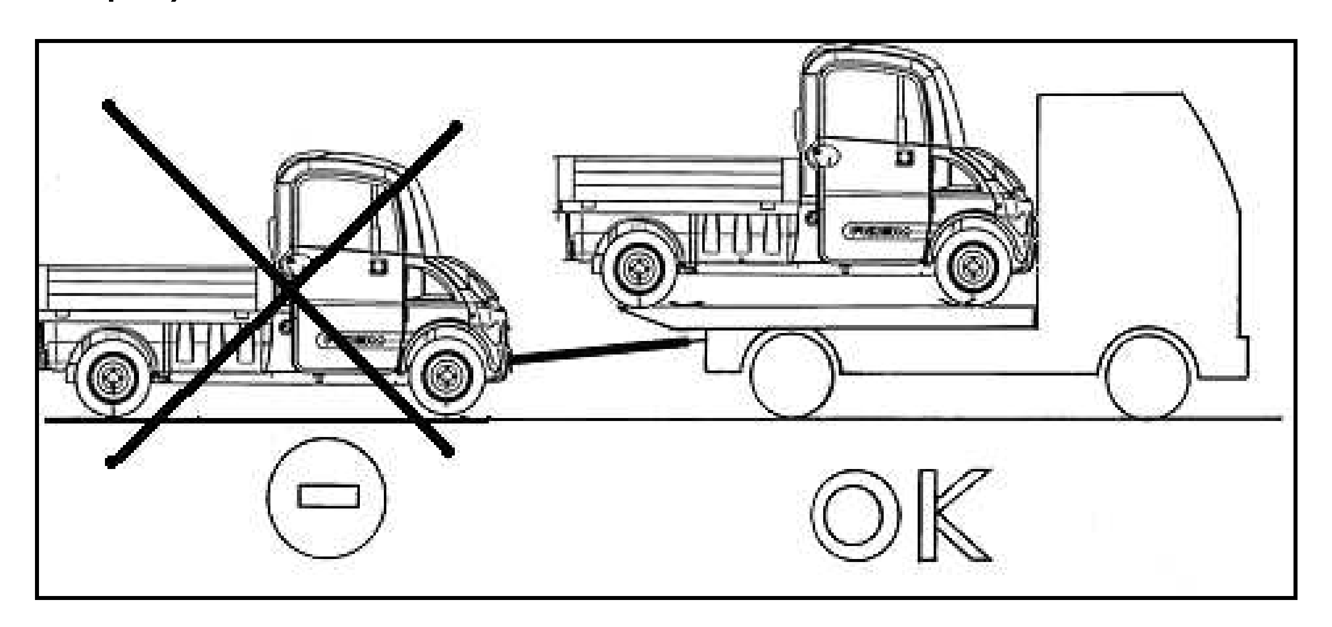


recommande l’utilisation des huiles de synthèse

	CAPACITÉ		
Motorisations	Z402	Z602	Électrique
MOTEUR : huile 100 % de synthèse 5 W 50	1,2 litres	2,5 litres	
PONT INVERSEUR ou pont réducteur : huile 100 % de synthèse 75 W 90	1,1 litre	1 litre	1 litre
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT	2 litres	2,2 litres	
LIQUIDE DE FREIN : DOT 4	0,3 litre	0,3 litre	0,3 litre

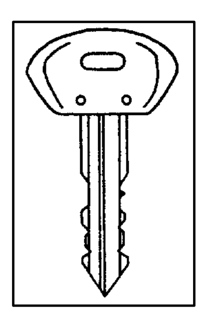
DEPANNAGE REMORQUAGE

Si vous êtes immobilisés suite à un accident ou une avarie, il est interdit de faire remorquer votre véhicule. (Risque important de détérioration des éléments mécaniques).



Votre véhicule doit être pris en charge sur un plateau par un professionnel duement habilité et équipé pour ce type d’opération.

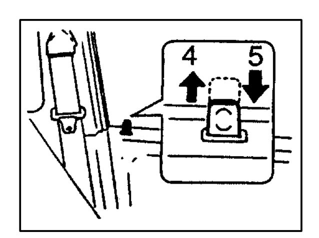
PORTES AVANT (en option)



CLÉS

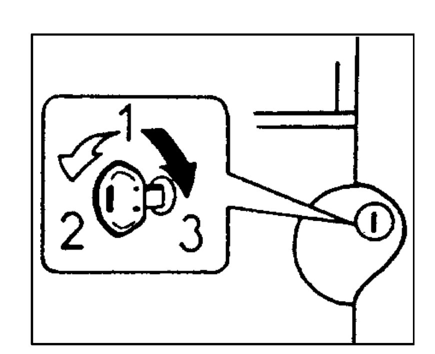
Quatre clés sont fournies : deux clés s'adaptent aux serrures des portières, les deux autres à la serrure du bouchon de remplissage du réservoir. En conserver une de chaque en lieu sûr comme clés de secours.
Selon les versions d'autres clés sont fournies (portes arrière de fourgon etc…).

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DEPUIS L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE



4. Déverrouiller
5. Verrouiller

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DEPUIS L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

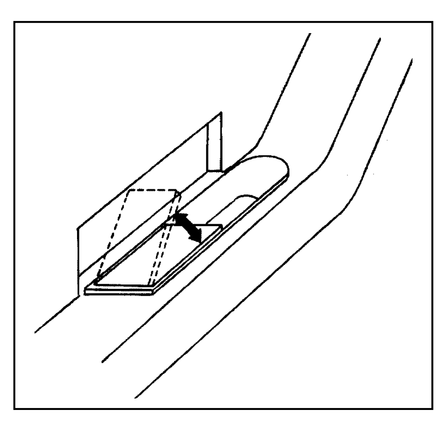


1.Introduire la clé
2.Verrouiller
3. Déverrouiller



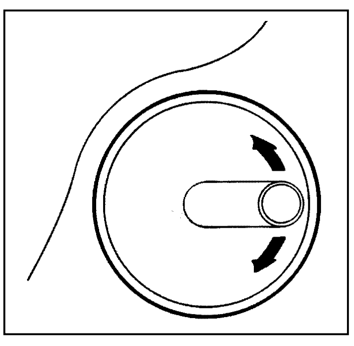
AVERTISSEMENT

Avant d'ouvrir les portes ou de descendre du véhicule toujours s'assurer que cette manœuvre n'entraîne pas de risque pour les autres utilisateurs dans la périphérie du véhicule.



OUVERTURE - FERMETURE DE LA PORTE DEPUIS L'INTÉRIEUR

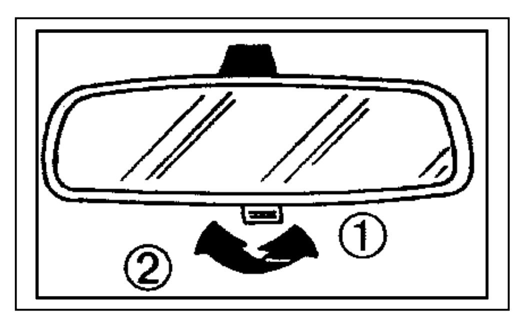
Soulever la languette de la poignée de porte située sur l'accoudoir pour ouvrir la porte.
Pour fermer, prendre la poignée de porte et claquer la porte en tirant sur celle-ci.
Toujours vous assurer du bon crochetage de la porte avant de prendre la route.



LÈVE-GLACE

Pour ouvrir les glaces descendantes des portes avant, utiliser la manivelle prévue à cet effet située sur l'avant de la contre-porte.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR



Le levier situé sur la partie inférieure est utilisable pour réduire l'éblouissement des phares des véhicules suiveurs en conduite de nuit.

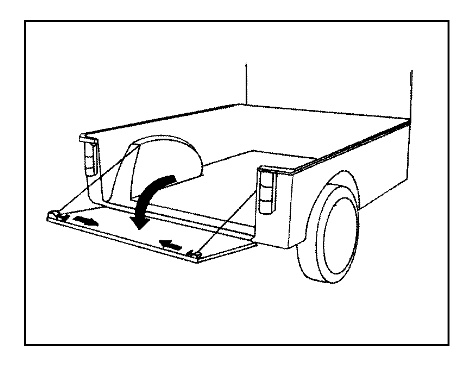
1. Normal
2. Anti éblouissement



AVERTISSEMENT

Avant d'utiliser le véhicule, toujours vous assurer du bon réglage des rétroviseurs afin d'avoir une bonne vision arrière depuis votre poste de conduite.

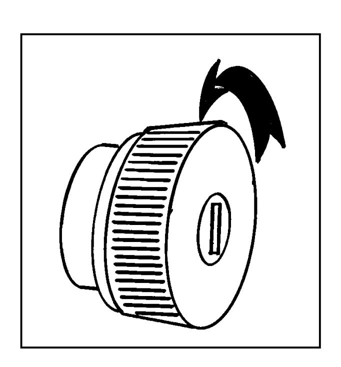
PORTE ARRIÈRE



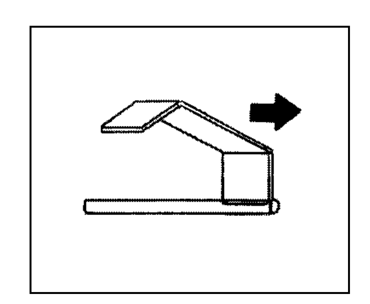
OUVERTURE, FERMETURE PORTILLON ARRIÈRE

- A l'aide de vos deux mains, déverrouiller la porte arrière en tirant simultanément les deux verrous ou en actionnant la poignée tournante selon le cas.
- Abaisser la porte
- Pour refermer celle-ci, la remonter puis la claquer
- Toujours vous assurer du bon verrouillage de la porte

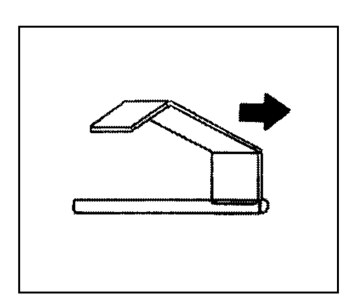
PLATEAU RIDELLE



PICK UP



BENNE BASCULANTE



Poignées d'ouverture de porte arrière pour les différentes carrosseries



ATTENTION :

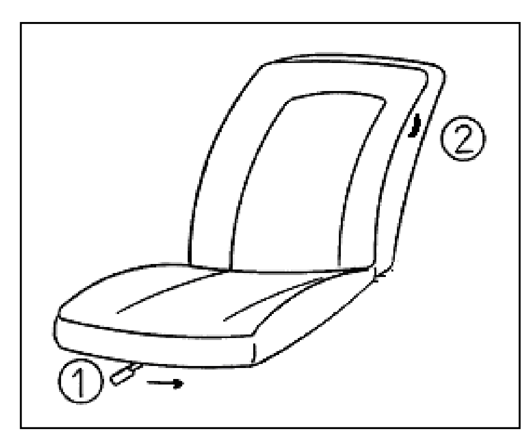
Il est absolument interdit de circuler avec les portes arrière fourgon ouvertes.

Il est absolument interdit de circuler avec la ridelle arrière pendante (modèle plateau ridelle, pickup et benne basculante) car celle-ci masque les feux arrière.

De même il est interdit de poser une charge sur le portillon arrière aussi bien fermé qu'ouvert.

Toujours faire attention que le chargement ne déborde pas et ne masque pas l'immatriculation et les feux arrières.

SIÈGES



RÉGLAGE DES SIÈGES

Régler le siège conducteur dans une position permettant d'actionner facilement les pédales, le volant et les diverses commandes du tableau de bord.
Pour régler l'avancement ou le recul du siège, agir sur le levier. Pour basculer le siège sur l'avant afin d'avoir accès aux trappes de visite, agir sur le levier (1) pour avancer le siège en position maxi puis agir sur le levier (2) pour le basculer.



AVERTISSEMENT

- Régler le siège avant de prendre la route.

- Après réglage, vérifier que le siège s'est bien verrouillé en position.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

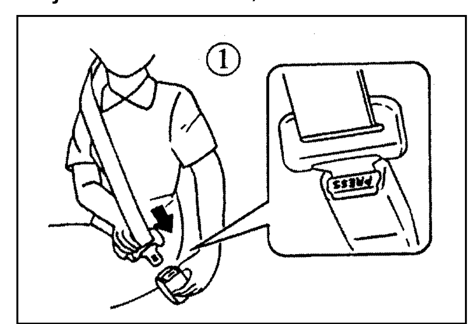
CEINTURES DE SÉCURITÉ A TROIS POINTS A ENROULEUR

Ce type de ceintures se passe de réglage de longueur. Une fois bouclée, la ceinture s'ajuste librement aux mouvements de l'usager, mais en cas de forte ou brusque secousse, elle se verrouille automatiquement pour retenir le corps.

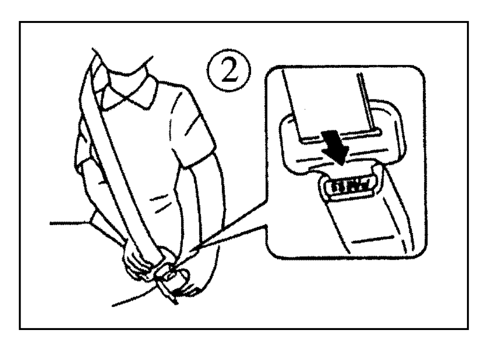
Avant de mettre votre ceinture de sécurité, asseyez-vous bien au fond de votre siège, réglez l'avancée de celui-ci en fonction du pédalier.

Lorsque vous mettez votre ceinture de sécurité, tenez-vous bien appuyé contre le dossier du siège. La sangle du thorax doit être rapprochée le plus possible du cou, sans toutefois porter sur ce dernier. La sangle du bassin doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement sur le corps. Évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés,...



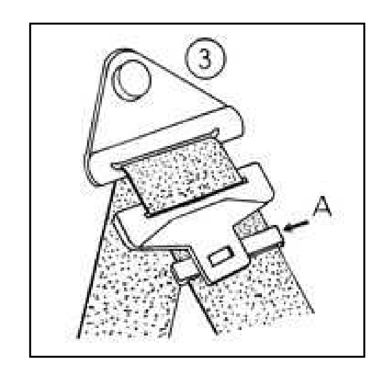
(1) Pour boucler la ceinture, déroulez la sangle lentement et sans à-coup et assurez l'encliquetage du pêne dans le boîtier. Contrôlez le bon cliquetage en tirant sur le pêne. S'il se produit un blocage de la sangle avant l'encliquetage, effectuez un retour en arrière et déroulez de nouveau.



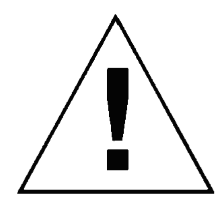
(2) Pour déboucler la ceinture, pressez sur le bouton rouge du boîtier, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez le pêne pour faciliter l'opération.

ATTENTION :
LE PORT DE LA CEINTURE DE SECURITE EST OBLIGATOIRE.

PRECAUTION A PRENDRE : Lorsque la ceinture est au repos, veillez au maintien du pêne de la ceinture à proximité du point de fixation supérieur grâce à la pince réglable (A). Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous que la ceinture est bien enroulée afin d’éviter tout coincement de celle-ci dans la porte.



CEINTURES DE SÉCURITÉ



- Quelle que soit la durée ou la distance du trajet que vous devez effectuer, vous devez obligatoirement boucler votre ceinture de sécurité.
- De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

- La ceinture de sécurité a été étudiée pour la retenue d'une seule personne. Ne jamais mettre un enfant sur vos genoux et attacher la ceinture de sécurité.

- N'utilisez pas de dispositif permettant d'introduire un jeu dans les sangles (exemple : pince à linge, etc...) car une ceinture de sécurité portée trop lâche, risque de provoquer des blessures en cas d'accident.

- Suite à un accident grave, il faut remplacer les ceintures de sécurité en service à ce moment. De même si une ceinture est endommagée ou effilochée, il est impératif de la remplacer.

- Si vous devez nettoyer vos ceintures de sécurité, il faut le faire avec de l'eau et du savon. Tout autre produit est prohibé.

- Des ceintures de sécurité mal ajustées risquent de causer des blessures en cas d'accident. Les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas ventre sans créer de jeu supplémentaire.

- Lorsque la ceinture est portée, les sangles ne doivent pas être vrillées.

- Ne pas déplacer la sangle abdominale sous votre bras ou derrière votre dos.

- Les ceintures de sécurité ont été conçues pour être employées par des occupants ayant la taille d'un adulte.

- Ne pas modifier ou transformer les ceintures de sécurité, leurs ancrages sur le châssis ou les sièges du véhicule. N'utilisez que des équipements d'origine constructeur.

- Les bébés et les enfants ne peuvent en aucun cas être transportés sur les genoux des occupants du véhicule.

- Il est particulièrement dangereux de sangler votre enfant quand il est assis sur vos genoux. Ne jamais utiliser une seule ceinture pour attacher deux personnes en même temps.
- Ne laissez jamais un enfant ou un animal dans une voiture exposée au soleil, vitres fermées.
- Ne jamais laisser les clés à la portée des enfants, à l'intérieur du véhicule.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

- L'utilisation d'un dispositif de retenue des bébés et des enfants est réglementée.

- Vous devez impérativement respecter les lois en vigueur du pays dans lequel vous circulez, en particulier en ce qui concerne les conditions d'âge pour le transport d'enfant aux places avant.

- De façon générale, les enfants de moins de 12 ans, d'une taille inférieure à 1,50 mètres et d'un poids inférieur à 36 kilogrammes, doivent être attachés sur un dispositif homologué et adapté au poids et à la taille de l'enfant.

- Le conducteur est responsable de la bonne utilisation de ces dispositifs.

- Il est donc conseillé de choisir un dispositif homologué suivant le règlement européen ECE 44.

- De tels dispositifs comportent obligatoirement une étiquette orange avec une lettre E suivie d'un numéro (celui du pays où il est homologué) et de l'année d'homologation.

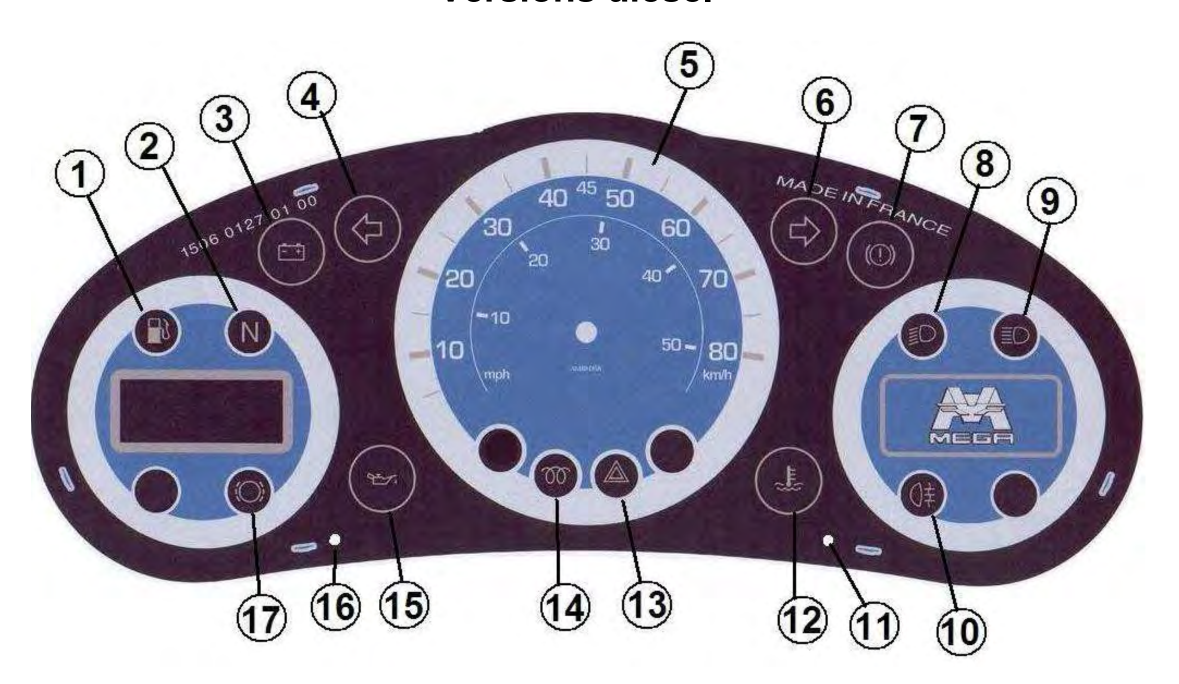
- Avant d'utiliser un siège enfant, reculez le siège passager au maximum.

(âge de l'enfant) **poids de l'enfant**	**Catégorie d'homologation du siège enfant**
(naissance à 9 mois environ) poids inférieur à 13 kg	« **U** » : universel (dos à la route uniquement)
(de 9 mois à 3 ans environ) poids de 9 kg à 18 kg	« **U** » : universel
(de 3 ans à 12 ans environ) poids de 15 kg à 36 kg	« **U** » : universel

- Avant d'utiliser un siège pour enfant, assurez-vous que son installation est correcte dans le véhicule. Conformez-vous aux spécifications du fabricant du siège (voir notice d'utilisation fournie avec le siège). Vérifier que la classe d'homologation du siège enfant correspond au poids de l'enfant.

COMBINE DE BORD*

Versions diesel



(1) Témoin de réserve de carburant

(2) Témoin de point neutre

(3) Témoin de charge batterie

(4) Témoin indicateur de direction gauche

(5) Indicateur de vitesse (extérieur : km/h, intérieur : mph)

(6) Témoin indicateur de direction droit

(7) Témoin de frein de stationnement

(8) Témoin de feux de croisement

(9) Témoin de feux de route

(10) Témoin de feux de brouillard*

(11) Bouton de réglage droit

(12) Témoin de température du liquide de refroidissement

(13) Témoin de feux de détresse

(14) Témoin de préchauffage moteur diesel

(15) Témoin de pression d'huile

(16) Bouton de réglage gauche

(17) Témoin d'usure plaquettes de frein



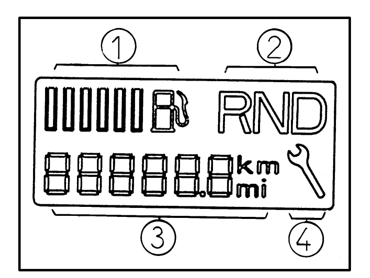
LE RETRO ECLAIRAGE DU COMBINE DE BORD SIGNIFIE QUE LES FEUX DE POSITION SONT ALLUMES

* suivant version

COMBINE DE BORD* (suite)

Versions diesel

ÉCRAN DIGITAL A GAUCHE



1. **Indicateur jauge de carburant**

L’affichage du niveau de carburant est du type bargraphe (6 barres) au fur et à mesure que le niveau de carburant baisse dans le réservoir, les barres s’effacent. Le minimum de carburant est affiché lorsque la dernière barre clignote et que le voyant (1 de la page précédente) s’allume. Dans ce cas faire le plein de carburant dans les meilleurs délais.

2. **Indicateur de sélection de rapport**

Indication du rapport engagé (marche avant, neutre, marche arrière). Couplé avec la position neutre, un voyant (2 de la page précédente) s’allume.

3. **Totalisateur kilométrique général ou partiel**

Affichage du kilométrage total du véhicule. Pour obtenir l’affichage du kilométrage journalier, donner une légère impulsion sur le bouton (17 de la page précédente). Pour effectuer la remise à zéro du totalisateur journalier appuyer légèrement pendant quelques secondes sur le même bouton. Pour revenir au totalisateur général donner une légère impulsion sur ce même bouton, de même pour retourner au totalisateur journalier.

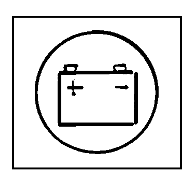
4. Indicateur de maintenance

Un indicateur de maintenance vous permettra de prévoir à l’avance le moment où il faudra faire effectuer l’entretien de votre véhicule. Deux paramètres entreront dans le calcul pour prévoir votre prochaine révision : le temps et le kilométrage. Exemples : 1000 km ou 1 an, 5000 km ou 1 an.
Cet indicateur vous affichera la distance restant à parcourir avant la prochaine révision pendant 5 secondes après avoir mis le contact ainsi que le symbole "clé" repère 4. Si l’échéance en distance est atteinte ou dépassée, le symbole "clé" ainsi que le kilométrage et le signe " - " clignoteront pendant 5 secondes d’affichage puis le symbole "clé" restera affiché. Si l’échéance en durée est atteinte le symbole "clé" et le message "1 year" clignoteront pendant 5 secondes et le symbole "clé" restera affiché. Pour que votre voiture puisse être révisée rapidement nous vous conseillons de prendre rendez-vous avec votre distributeur agréé.

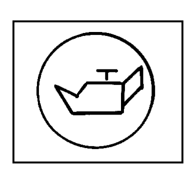
* suivant version

COMBINE DE BORD* (suite)
Versions diesel

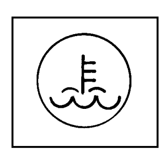
SIGNIFICATION DES TÉMOINS DE DANGER



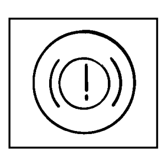
Témoin de charge batterie : Il s'allume sur la position contact et doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il s'allume en permanence contacter au plus vite le réseau MEGA



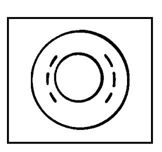
Témoin de pression d'huile moteur : Il s'allume sur la position contact et doit s'éteindre impérativement dès que le moteur tourne. S'il s'allume en cours de route, stopper le moteur immédiatement. Vérifier votre niveau d'huile et faire l'appoint si nécessaire. S'il reste allumé malgré un niveau d'huile correct, arrêtez votre moteur et contactez au plus vite le réseau MEGA.



Témoin d'alerte de la température du liquide de refroidissement : Il s'allume en position contact et doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il s'allume en cours de route, arrêtez-vous immédiatement. Attendez 30 minutes avant de contrôler le niveau du liquide de refroidissement (risques de graves brûlures). S'il se rallume contactez le réseau MEGA.



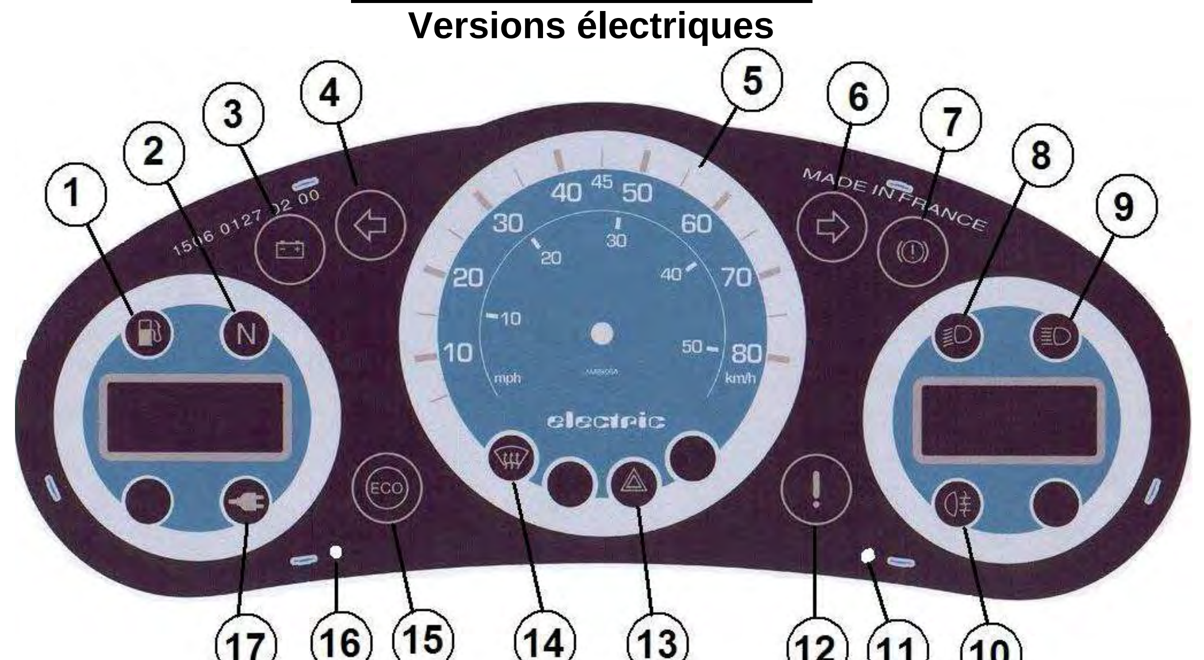
Témoin de frein de parking et de niveau de liquide de frein : Allumé, il indique que votre frein à main n'est pas desserré ou qu'il manque du liquide de frein dans le circuit de freinage. Faire l'appoint avec le liquide préconisé.



Témoin d'usure de plaquettes de freins avant : S'il s'allume lorsque vous freinez, faites vérifier ou changer vos plaquettes de freins avant dans les meilleurs délais

COMBINE DE BORD*

Versions électriques



(1) Témoin de réserve d’énergie

(2) Témoin de point neutre

(3) Témoin de charge batterie accessoires

(4) Témoin indicateur de direction gauche

(5) Indicateur de vitesse (extérieur : km/h, intérieur :mph)

(6) Témoin indicateur de direction droit

(7) Témoin de frein de stationnement

(8) Témoin de feux de croisement

(9) Témoin de feux de route

(10) Témoin de feux de brouillard*

(11) Bouton de réglage droit

(12) Témoin de défaillance générale (Arrêt immédiat)

(13) Témoin de feux de détresse

(14) Témoin de dégivrage pare-brise

(15) Témoin d’alerte d’utilisation intensive

(16) Bouton de réglage gauche

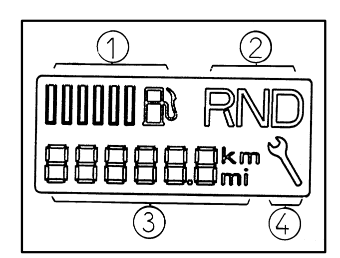
(17) Témoin de charge batteries de traction

* suivant version

COMBINE DE BORD* (suite)

Versions électriques

ÉCRAN DIGITAL A GAUCHE



1. Jauge d'énergie électrique

. 6 segments = niveau > 84%
. 5 segments = niveau > 68%
. 4 segments = niveau > 52%
. 3 segments = niveau > 36%
. 2 segments = niveau > 20%
. 1 segment = niveau < 20%

2. Indicateur de sélection de rapport

Indication du rapport engagé (marche avant, neutre, marche arrière). Couplé avec la position neutre, un voyant s'allume.

3. **Totalisateur kilométrique partiel**

Affichage du kilométrage journalier.
Pour effectuer la remise à zéro du totalisateur journalier appuyer légèrement pendant quelques secondes sur le même bouton.

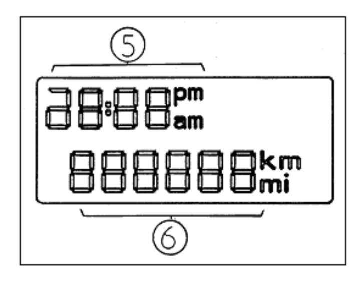
4. **Indicateur de maintenance**

Un indicateur de maintenance vous permettra de prévoir à l'avance le moment où il faudra faire effectuer l'entretien de votre véhicule. Deux paramètres entreront dans le calcul pour prévoir votre prochaine révision : le temps et le kilométrage. Exemples : 1000 km ou 1 an, 5000 km ou 1 an.

Cet indicateur vous affichera la distance restant à parcourir avant la prochaine révision pendant 5 secondes après avoir mis le contact ainsi que le symbole "clé" repère 4. Si l'échéance en distance est atteinte ou dépassée, le symbole "clé" ainsi que le kilométrage et le signe " - " clignoteront pendant 5 secondes d'affichage puis le symbole "clé" restera affiché. Si l'échéance en durée est atteinte le symbole "clé" et le message "1 year" clignoteront pendant 5 secondes et le symbole "clé" restera affiché. Pour que votre véhicule puisse être révisé rapidement nous vous conseillons de prendre rendez-vous avec votre distributeur agréé.

NB : « 1 year » signifie « 1 an »

ECRAN DIGITAL DROIT



5. L'horloge

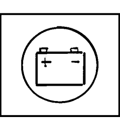
Le réglage de l'horloge ne peut se faire que véhicule arrêté, suivant la procédure suivante :

- Appuyer pendant 3 secondes sur le bouton 11 (voir page 24) et les heures vont clignoter.
- Appuyer par impulsion sur ce même bouton pour régler les heures. Terminer le réglage des heures par un appui long.
- Procéder de même façon que pour le réglage des heures pour effectuer le réglage des dizaines de minutes puis des minutes. Pour sortir du système de réglage terminer par un appui long.

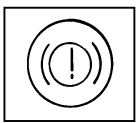
6. Totalisateur kilométrique total

NB : Réglage de la luminosité du combiné de bord
Lorsque le système d'éclairage du véhicule est éteint la luminosité du combiné de bord ne peut pas se régler.
La nuit une fois que l'éclairage du véhicule fonctionne, vous pouvez régler l'intensité de la luminosité du combiné de bord. Pour ce faire, appuyer par coups brefs sur le bouton 11. La luminosité va s'intensifier à chaque impulsion pour arriver à son maximum puis revenir à son minimum.

SIGNIFICATION DES TÉMOINS DE DANGER (couleur rouge)



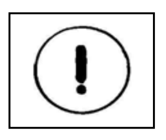
Témoin de charge batterie accessoires : Il s'allume sur la position contact et doit s'éteindre au bout de quelques secondes. S'il s'allume en permanence contacter au plus vite le réseau MEGA.



Témoin de frein de parking et de niveau de liquide de frein : Allumé, il indique que votre frein à main n'est pas desserré ou qu'il manque du liquide de frein dans le circuit de freinage. Faire l'appoint avec le liquide préconisé (voir page 29).



Témoin éconamètre : Il s'allume lorsque vous sollicitez fortement votre véhicule en entraînant une forte consommation d'énergie. Relevez le pied de la pédale d'accélérateur pour consommer moins, le témoin alors s'éteint.



Témoin de défaillance générale :

1. il s'allume en roulant :

Ce témoin indique **l'arrêt impératif**. Arrêter le véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité.

1.1 Si le voyant de réserve d'énergie est allumé, cela signifie probablement que vous avez atteint la fin d'autonomie. Rechargez immédiatement le véhicule (risque de destruction des batteries de traction – voir conditions de garantie batteries de traction page 9)

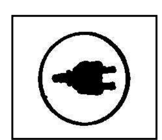
1.2 S'il est allumé seul, contactez votre distributeur agréé MEGA. Les causes possibles peuvent être :
- Température du moteur trop élevée (le laisser refroidir)
- Défaut variateur de vitesse
- Tension des batteries de traction hors seuil

2. Il s'allume en chargeant :

Ce témoin indique alors un défaut de charge. L'autonomie de votre véhicule risque d'être réduite ou la jauge d'énergie électrique risque de donner une mauvaise indication. Le témoin risque alors de se rallumer en roulant vous obligeant à un arrêt immédiat. Contactez votre distributeur agrée MEGA.

SIGNIFICATION DES TÉMOINS D'ALERTE (couleur orange)

Voyant de charge :



a- Clignotement régulier = charge en cours

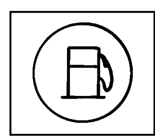
b- Allumé fixe = charge terminée. Les batteries sont rechargées et équilibrées à 100%.

c- Clignotement semi-rapide = la température des batteries est trop élevée. La charge redémarrera automatiquement lorsque la température aura suffisamment baissé.

d- Clignotement rapide = un défaut de charge est apparu. Vous risquez de ne pas disposer de la capacité totale du pack batteries, d'atteindre rapidement la fin d'autonomie et donc d'endommager les batteries(et annuler leur garantie).

Le voyant de charge continuera à clignoter de cette manière jusqu'à ce qu'une charge complète et sans défauts ait été réalisée. Immobilisez votre véhicule et contacter immédiatement votre distributeur agréé MEGA.

NB : Une fois la charge terminée, le combiné de bord se met en veille afin d'économiser de l'énergie. Il suffit de déconnecter le véhicule du secteur pour qu'il se reveille et affiche l'état des ses voyants (pendant 5 minutes).

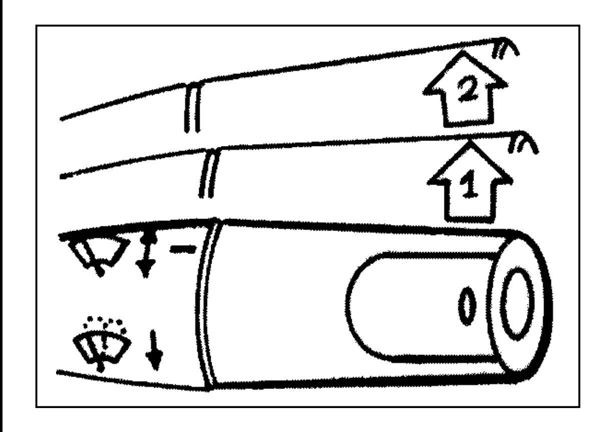


Voyant de réserve d'énergie électrique :

Le voyant réserve s'allume dès que le calculateur embarqué estime que l'autonomie restante est de 20%. Cette autonomie restante est calculée en fonction de la quantité d'énergie consommée depuis la dernière recharge du véhicule. Elle ne constitue donc qu'une estimation et dépend de la manière dont le véhicule sera utilisé ultérieurement.

L'état de santé des batteries influence le comportement de la jauge. En fonction des valeurs de tension et de courant que le calculateur relève, ce dernier peut décider de recalibrer la jauge en cours de roulage (avec, par exemple, le passage inopiné du bargraphe de 3 à 1 barre). Ce type de comportement n'est pas anormal, il a pour but d'apporter au conducteur l'information la plus pertinente.

INSTRUMENTATION



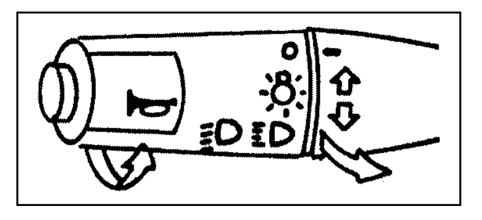
ESSUIE-VITRE

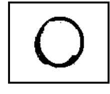
0 - Arrêt

1 - Petite vitesse + vitesse intermittente

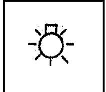
2 - Grande vitesse

ECLAIRAGE





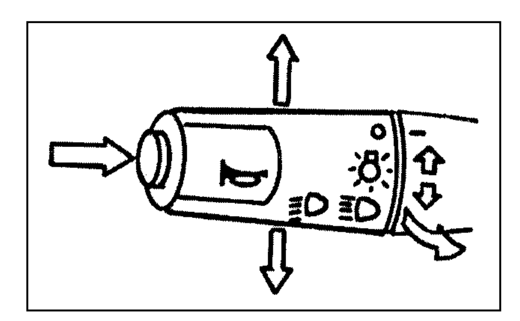
Tous feux éteints



Feux de position
Tourner la commande vers l'avant

Feux de croisement / route

Inversion feux de croisement/route, tirer la commande à fond vers vous.
Lors de l'ouverture de la porte gauche après arrêt du véhicule, un signal sonore vous indique que vous n'avez pas éteint vos feux (option).



AVERTISSEUR SONORE
Appuyer sur l'extrémité de la commande

AVERTISSEUR OPTIQUE
Par impulsion en tirant vers vous.
INDICATEUR DE CHANGEMENT DE DIRECTION
Gauche vers le bas
Droite vers le haut.
Pour un changement de direction, enclencher la commande au-delà du point dur; retour automatique et arrêt avec le volant.



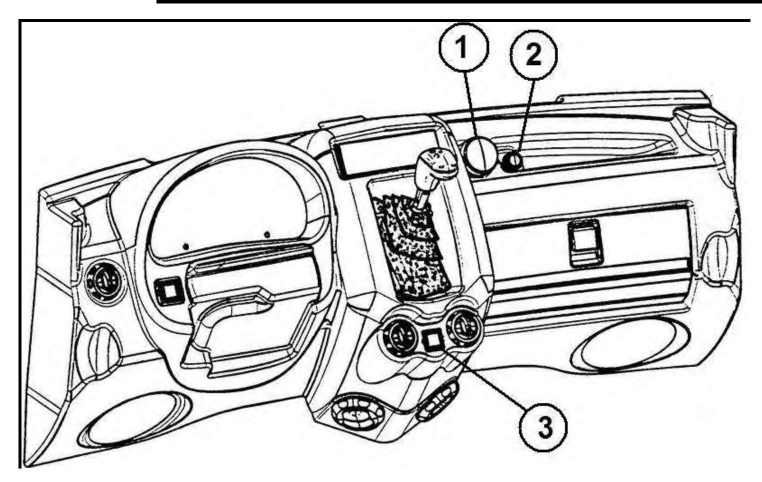
AVERTISSEMENT
L'usage des feux de route peut éblouir les conducteurs d'autres véhicules ou des opérateurs alentours

INTERRUPTEUR FEUX DE DETRESSE



Commande simultanément et en permanence les quatres feux de direction.
N'utiliser qu'en cas d'urgence.

ALLUME-CIGARES - CENDRIER



ALLUME-CIGARES (1)

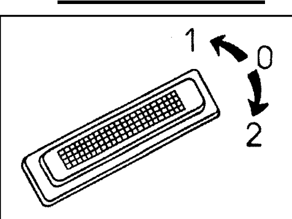
Enfoncer à fond l'allume-cigares.
Celui-ci est prêt à l'emploi quand il revient à sa position normale en émettant un déclic.
Sortir l'allume-cigares de son logement pour l'utiliser.

ATTENTION :

- Tenir l'allume-cigares par le bouton, ne pas toucher l'enveloppe métallique, risque de grave brûlure.
- Ne pas utiliser un allume-cigares non d'origine : risque d'incendie.
- Si l'allume-cigares ne ressort pas au bout de trente secondes, celui-ci est défectueux. Ressortir rapidement celui- ci : risque d'incendie.

INTERRUPTEUR FEUX DE DÉTRESSE (3)
Commande simultanément et en permanence les quatre feux de direction.
N'utiliser qu'en cas de danger.

PLAFONNIER



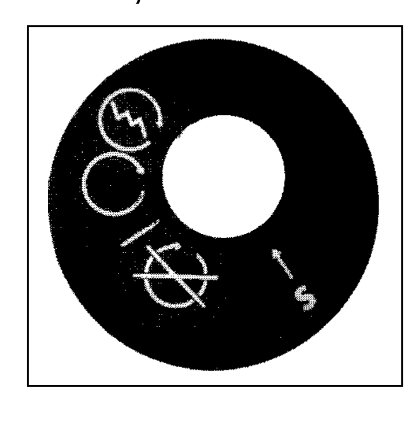
0 - Ne fonctionne pas

1 - Fonctionne en permanence

2 - Fonctionne lors de l'ouverture de la portière gauche

CONDUITE
Versions diesel

DÉMARRAGE
CONTACT, COMMANDE DE DÉMARRAGE





ANTIVOL
Pour débloquer la direction, manoeuvrer légèrement le volant tout en tournant la clé sans forcer



ACCESSOIRES

CONTACT MARCHE
Le contact est mis. Ne pas laisser sur cette position lorsque le moteur est arrêté.
Décharge possible de la batterie



DÉMARREUR
Démarrage une fois la clé amenée dans cette position.

MISE EN MARCHE ET ARRÊT DU MOTEUR
- Vérifier avant tout que le frein à main soit serré et que le levier inverseur soit sur neutre.
- Amener la clé en position et attendre que le voyant de préchauffage s'éteigne.
- Démarrer le moteur en amenant la clé sur la position Relâcher la clé. Ne pas accélérer pendant cette opération.
- Pour arrêter le moteur ramener la clé sur la position S

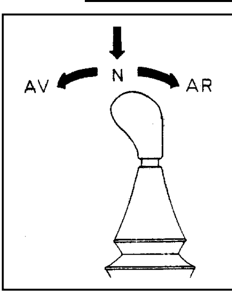
CONSEILS DE CONDUITE
- Avant le départ, vérifier :
  - Le bon réglage des rétroviseurs.
  - Le réglage de votre siège.
  - Le niveau de carburant
- Mettre et ajuster votre ceinture de sécurité
- Conduire avec un seul pied pour éviter d'enfoncer les deux pédales (frein et accélérateur) en même temps, ce qui équivaudrait à accélérer et freiner en même temps, donc user prématurément les freins et tous les organes de transmission.

1- Pédale de frein au pied
2- Pédale d'accélérateur

- Limiter volontairement sa vitesse dans les descentes

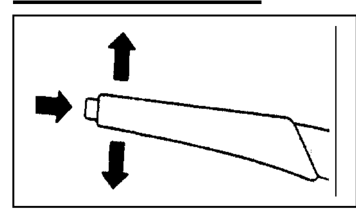
- Si vous cherchez à monter sur un trottoir, ne le faire que sur les parties abaissées, sinon vous risquez de dérégler le train avant et entraîner une usure prématurée des pneumatiques.

INVERSEUR DE MARCHE



POUR SÉLECTIONNER UN RAPPORT DÉSIRÉ :
1 - Appuyer sur le levier en l'avançant. Exemple, pour passer de la marche arrière à la marche avant ou pour passer du point neutre à la marche avant.
2 - Tirer simplement le levier vers l'arrière, pour passer de la marche avant au point neutre.
3 - Appuyer sur le levier et tirer à soi pour engager la marche arrière.

FREIN DE PARC



POUR STATIONNER, AMENER LE VÉHICULE À L'ARRÊT COMPLET, SERRER LE LEVIER DE FREIN DE PARC

1 - Pour appliquer le frein, tirer sur le levier sans appuyer sur le bouton à l'extrémité de la poignée.

2 - Pour desserrer, tirer légèrement sur le levier, en appuyant sur le bouton et rabaisser le levier.

RECOMMANDATIONS POUR LE RODAGE

Pour la période de rodage des premiers 1 000 kilomètres, conduire le véhicule en respectant les précautions suivantes, afin de lui assurer une longue vie, avec une conduite économique et un bon niveau de performance.

- Ne pas conduire le véhicule à grande vitesse
- Éviter les démarrages rapides, les accélérations, les freinages trop fréquents. Noter qu'il faut respecter les vitesses indiquées par la signalisation
- Ne pas dépasser les limites de charge.

CARBURANT À UTILISER

Véhicule à moteur diesel. Gas-oil indice de cétane (DIN 51601)

RAVITAILLEMENT

- Arrêt du moteur avant de faire le plein

ATTENTION: Le carburant est un produit inflammable et explosif.
Écarter toute flamme et s'abstenir de fumer.

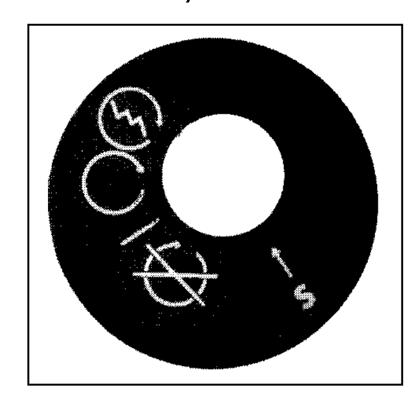
- Déposer le bouchon de réservoir situé à gauche du véhicule après l'avoir préalablement déverrouillé.
- Introduire le pistolet et remplir.
- Après la première interruption automatique du pistolet, ne pas poursuivre le remplissage plus de 5 secondes.
- Retirer le pistolet.
- Mettre le bouchon et le verrouiller.
- Si du carburant a coulé sur la carrosserie, essuyez celle-ci rapidement à l'aide d'un chiffon sec.

CONDUITE

Versions électriques

DÉMARRAGE

CONTACT, COMMANDE DE DÉMARRAGE



S **ANTIVOL**

Pour débloquer la direction, manoeuvrer légèrement le volant tout en tournant la clé sans forcer.



NON UTILISE



CONTACT MARCHE

Le contact est mis. L'écran LCD du tableau de bord est allumée



NON UTILISE



AVERTISSEMENT

Ne jamais extraire la clé de l'antivol lorsque le véhicule est en mouvement : bloquage du volant.

MISE EN MARCHE ET ARRÊT

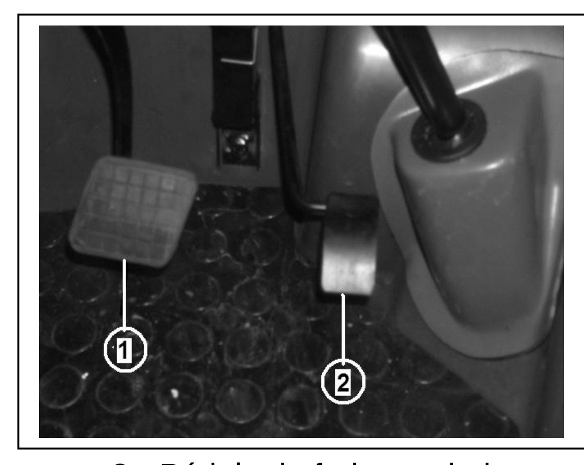
- Vérifier que le cordon de recharge des batteries est débranché.
- Vérifier avant tout que le frein à main soit serré.
- Positionner le commutateur de vitesse sur **N**
- Amener la clé en position et attendre la fermeture du contacteur principal (déclic). Le témoin (!) s'allume pendant une seconde puis s'éteint.
- Sélectionner un sens de marche sur le commutateur dans tous les cas de figure, sans accélérer.
- Pour arrêter, ramener la clé sur la position S
- Avant de quitter le véhicule, le conducteur doit serrer le frein de parc.
- Contact mis et véhicule à l'arrêt. Certains composants induisent quand même une consommation électrique qui réduit la capacité des batteries de traction. Veillez donc à enlever le contact une fois que vous avez atteint votre destination.



AVERTISSEMENT

CONSEILS DE CONDUITE

- Avant le départ, vérifier :
  - le bon réglage des rétroviseurs.
  - le réglage de votre siège.
  - le niveau de capacité de votre batterie.
- Mettre et ajuster votre ceinture de sécurité.
- Conduire obligatoirement avec un seul pied pour éviter d'enfoncer les deux pédales (frein et accélérateur) en même temps, ce qui équivaudrait à accélérer et freiner en même temps, donc user prématurément les freins et tous les organes de transmission. Une conséquence également est la surconsommation électrique et donc la réduction d'autonomie du véhicule.



3- Pédale de frein au pied
4- Pédale d'accélérateur

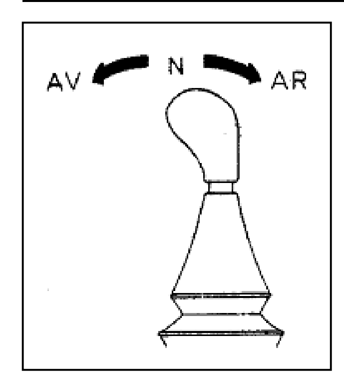
CONDUITE

Version électrique

CONSEILS DE CONDUITE

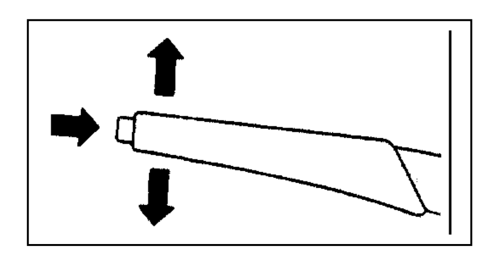
- Limiter volontairement sa vitesse dans les descentes en utilisant les freins mécaniques.
- Si vous cherchez à monter sur un trottoir, ne le faire que sur les parties abaissées, sinon vous risquez de dérégler le train avant entraîner une usure prématurée des pneumatiques.

INVERSEUR DE MARCHE



POUR SÉLECTIONNER UN RAPPORT DÉSIRÉ :
Une fois la mise en marche effectuée, sélectionner impérativement un rapport pour démarrer.
Si la marche avant était sélectionnée lors de la mise en route et que vous désirez partir en marche avant, faites passer votre levier inverseur au point neutre puis en marche avant et ensuite accélérer doucement quelle que soit la position du levier. Il faut toujours manœuvrer celui-ci pour pouvoir démarrer.

FREIN DE PARC ou FREIN A MAIN



POUR STATIONNER, AMENER LE VÉHICULE À **L'ARRÊT COMPLET, SERRER LE LEVIER DE FREIN DE PARC.**

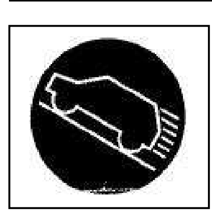
1. Pour appliquer le frein, tirer sur le levier sans appuyer sur le bouton à l'extrémité de la poignée. Le temoin (!) s'allume.
2. Pour desserrer, tirer légèrement sur le levier, en appuyant sur le bouton et rabaisser le levier.



AVERTISSEMENT

- Utiliser le frein à main lors d'un démarrage en côte : desserrer graduellement celui-ci au fur et à mesure que vous accélérez.
- Ne jamais circuler avec le frein à main serré. Risque de détérioration des freins arrières, usure prématurée des composants mécaniques et électrique de traction, surconsommation d'énergie.
- Ne pas utiliser le frein de parc pour ralentir le véhicule sauf en cas de défaillance du frein à pied.
- Lors d'un stationnement du véhicule sur un terrain en pente, toujours vous assurer d'une immobilisation parfaite avant de quitter le véhicule.
- Ne pas stationner le véhicule dans une pente supérieure à 15%.
- Nous conseillons de poser une cale contre une roue du véhicule, lorsque celui-ci est stationné dans une pente pour une longue durée.

AIDE AU FRANCHISSEMENT (version électriques)



Lorsque vous avez besoin de plus de puissance pour franchir un passage pentu, vous pouvez utiliser le bouton d'aide au franchissement. Après activation vous disposez pendant quelques minutes d'une puissance supplémentaire. Quelques secondes avant sa désactivation le bouton clignote, vous pouvez alors relancer une activation supplémentaire. Cette fonction est désactivé dans tous les cas lorsqu' une vitesse de 25 km/h est atteinte.

CONDUITE

 **AVERTISSEMENT**

L'utilisation du mode « aide au franchissement » augmente la consommation énergétique du véhicule et réduit d'autant son autonomie. Nous vous conseillons donc d'utiliser cette fonction uniquement lorsque les conditions de circulation le nécessitent.

RECOMMANDATION POUR LE RODAGE

Pour la période de rodage des premiers 1000 kilomètres, conduire le véhicule en respectant les précautions suivantes, afin de lui assurer une longue vie, avec une conduite économique et un bon niveau de performance.

- Ne pas conduire le véhicule à grande vitesse
- Éviter les démarrages rapides, les accélérations, les freinages trop fréquents. Noter qu'il faut respecter les vitesses indiquées par la signalisation.
- Ne pas dépasser les limites de charge, du véhicule et de la remorque.
- La charge utile annoncée doit également tenir compte des poids du conducteur et du passager, des options d'équipements y compris les divers accessoires rajoutés.
- Les batteries de traction équipant les véhicules électriques ne sont pas capables de fournir 100% de leur capacité lors des premières utilisations. Elles demandent elles aussi à être rodées. Lors de cette période il faut donc éviter de s'engager sur des trajets dont la longueur serait proche de l'autonomie annoncée.

LA BATTERIE DE TRACTION

Les grandes lignes d'une bonne utilisation sont les suivantes :

- Raisonner sur une journée, et décider s'il y a lieu de prévoir une charge partielle en cours de journée.
- En cas de stockage, laisser le véhicule raccordé sur le secteur : le chargeur branché redémarre périodiquement afin de maintenir la batterie chargée.
- En cas de stockage prolongé, charger le véhicule à 100% puis appuyer sur le coup de poing arrêt d'urgence situé sous le capot moteur. Votre véhicule peut rester ainsi débranché pendant 6 semaines maxi.
- En fin d'autonomie, adopter une conduite économique afin de limiter les appels de courant sur les batteries de traction. Si l'un des voyants d'alerte est actif, cela signifie que les batteries de traction doivent être rechargées pour ne pas être endommagées.
- Vérifier fréquemment s'il y a lieu d'effectuer un appoint d'eau. (batteries dites « ouvertes »)
- Ne plus rouler lorsque le voyant de défaillance générale (!) devient actif.
- Si le témoin de charge clignote de manière rapide, contacter au plus tôt votre distributeur. (voir paragraphe témoin de charge)

- En hiver ou par température basse, stocker le véhicule électrique à l'intérieur d'un local tempéré, afin d'accroître son autonomie.
- En phase de décélération, la présence d'un système de regénération de courant provoque un ralentissement du véhicule. Ceci ne vous dispense, en aucun cas, d'utiliser le frein de service (pédale de frein), notamment juste après une recharge complète (risque de roue libre).

Le respect de ces précautions d'utilisation, va vous permettre d'augmenter la durée de vie de vos batteries de traction. Leur non-respect peut entraîner la perte de la garantie des batteries de traction.

CHARGE DES BATTERIES DE TRACTION

RECHARGE DE LA BATTERIE DE TRACTION

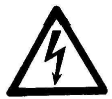
S’assurer que votre installation électrique est bien dimensionnée par rapport au nombre de véhicules à charger à la fois.
Avant de procéder à la recharge, toujours vous assurer que le local est bien ventilé (voir le chapitre « la sécurité d’abord ») particulièrement dans le cas des batteries ouvertes.
Pour mettre le véhicule en charge, il suffit de brancher celui-ci sur une prise secteur de 16 A avec mise à la terre. La charge démarre automatiquement. Lorsque le véhicule est en charge, un anti-démarrage empêche le moteur de fonctionner.
Le véhicule peut être chargé à tout moment. La charge peut être interrompue à tout moment également. Il est également fortement conseillé d’effectuer des charges uniquement lorsque nécessaire. En effet les rendements des batteries de traction et du chargeur sont nettement meilleurs lorsque les batteries de traction sont presque vides au moments de la recharge. Par exemple, si on considère deux cas :

- Cas n°1 : la batterie est rechargée alors qu’elle était déchargée à 70% (2 segments allumés).
- Cas n°2 : la batterie est rechargée alors qu’elle était déchargée à seulement 20% (5 segments allumés).

La batterie du cas n°1 restituera beaucoup plus d’énergie et le chargeur aura un meilleur rendement que celle du cas n°2.
Toutefois, en cas d’utilisation peu fréquente du véhicule il est conseillé d’effectuer une recharge complète au minimum une fois par semaine, car celle-ci permet de maintenir l’ensemble des batteries homogène.

Procédure :

Avant toutes manipulation, la prise, le câble et les mains doivent être propres et secs avant la connexion sur le réseau 220v.
Vous munir du câble fourni, introduire la prise dans le connecteur situé à gauche du véhicule, brancher l’autre extrémité du câble au secteur 220v.
Pour débrancher la charge, procéder en sens inverse.



Ne pas laisser un câble de charge traîner à terre si celui-ci est connecté au réseau 220V sans être connecté au véhicule. Risque d’électrocution, vérifier régulièrement l’état du câble de charge (blessures, fils apparents). Utilisez uniquement le câble fourni avec le véhicule.

AVERTISSEMENT RISQUES D’EXPLOSION

Dans le cas de la version électrique BATTERIES OUVERTES, il se produit lors de la charge un dégagement d’hydrogène. Ce processus se produit plutôt en fin de charge. Attention l’hydrogène est inodore et indétectable.
Comme une concentration de 4% d’hydrogène constitue dans l’air un mélange explosif, pour des raisons de sécurité évidentes, il est impératif de ventiler les pièces où s’effectue la recharge des batteries. Il est également recommandé de ne pas fumer et de ne pas utiliser de source pouvant générer des flammes.
Lorsque le voyant de charge clignote très rapidement (défaut de charge), il faut particulièrement être attentif à respecter ces règles et à contacter rapidement votre distributeur Mega car les risques liés au dégagement d’hydrogène sont alors à leur maximum.

Prescriptions particulières applicables à la construction, à la sécurité fonctionnelle et aux dégagements d'hydrogène.

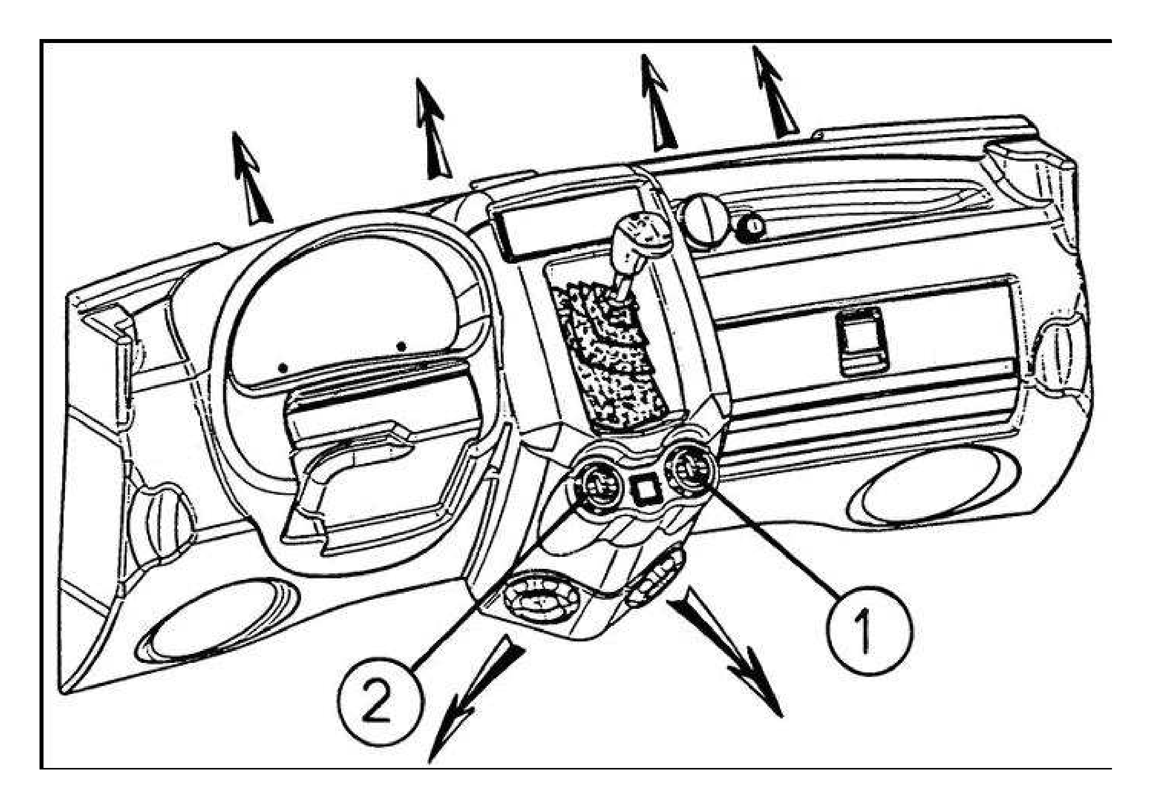
AIXAM MEGA a conçu, construit et fait tester par les autorités compétentes, ce type de véhicule dans le respect des prescriptions du règlement ECE n°100

LES ÉQUIPEMENTS AUXILIAIRES

Les équipements auxiliaires du véhicule électrique prélèvent tous de l'énergie sur les batteries de traction directement ou via la batterie accessoire. L'utilisation des phares, essuie-glace, radio a un effet sur l'autonomie du véhicule. Le chauffage, qui est lui aussi électrique, donc instantané, prélève de l'ordre de 15 % d'autonomie par heure d'utilisation.
Dans le cas d’équipements auxiliaires prélevant de l’énergie sur la batterie accessoire il est important de savoir qu’il est juste nécessaire de mettre le contact pour alimenter la batterie accessoire. La mise au contact réveille le convertisseur 48V/12V-300W. Ce dernier prélève de l’énergie à partir des batteries de traction pour recharger la batterie accessoire. Dans le cas de rajout d’équipements non fournis par le constructeur il est primordial d’établir un bilan électrique pour statuer de la capacité du système à fournir l’énergie supplémentaire demandée.
La batterie accessoires est également rechargée lors de la charge des batteries de traction.

CHAUFFAGE-VENTILATION

Versions diesel



1- COMMUTATEUR DE VENTILATION

0- Arrêt ventilation mécanique
1- Petite vitesse
2- Vitesse intermédiaire
3- Grande vitesse

2- COMMUTATEUR DE CHAUFFAGE

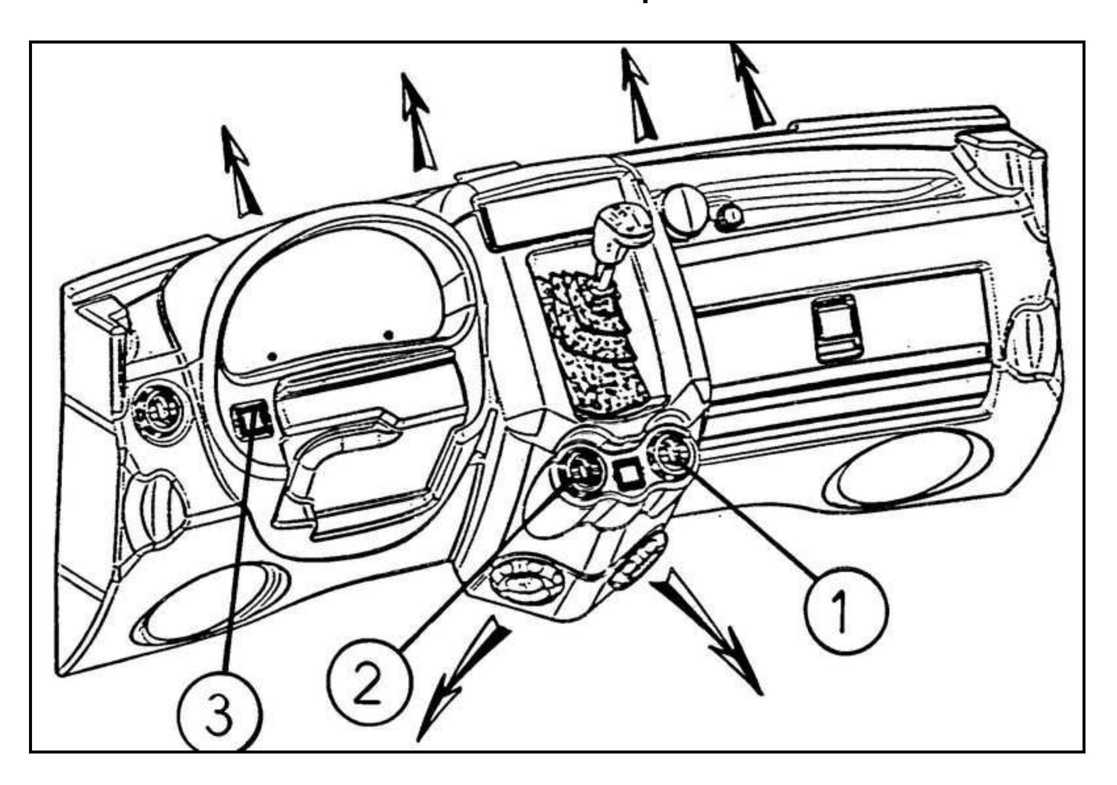
En tournant le commutateur vers la droite, vous augmentez la température de l'air chaud pulsé dans l'habitacle.

Le chauffage n'est efficace que si le moteur tourne. Les performances de l'appareil de chauffage dépendent directement de la température du liquide de refroidissement. Il est donc souhaitable de n'utiliser le chauffage que lorsque le moteur a atteint sa température normale de fonctionnement.

Afin d'obtenir un désembuage du pare-brise plus rapide, fermer les aérateurs inférieurs.

CHAUFFAGE-VENTILATION

Version électriques



1- COMMUTATEUR DE VENTILATION

0 = Arrêt ventilation mécanique
1 = Petite vitesse
2 = Vitesse intermédiaire
3 = Grande vitesse

2- COMMANDE DE CHAUFFAGE

Bouton Arrêt/Marche : Le chauffage électrique 750 W est instantané. Il est opérationnel si le ventilateur tourne. Il est conseillé d'utiliser le chauffage de façon modérée car il prélève à pleine puissance 15% d'autonomie des batteries de traction par heure d'utilisation.

3- COMMUTATEUR DE DÉGIVRAGE PARE BRISE

Le dégivrage du pare-brise 1500 W se met en fonctionnement en appuyant sur le commutateur. Le fonctionnement du dégivrage est temporisé et s'arrête au bout de 4 minutes, vous pouvez l'interrompre en appuyant de nouveau sur le commutateur. Attention, chaque fois que vous l'utilisez vous consommez de l'énergie embarquée dans les batteries de traction (de l'ordre de 2% de l'énergie totale à chaque impulsion).
Le chauffage s'arrête automatiquement lorsque le voyant réserve s'allume afin d'économiser l'énergie restante.

SOINS A APPORTER À VOTRE VÉHICULE



AVERTISSEMENT

Les produits chimiques peuvent être dangereux. Certains sont toxiques, d'autres s'enflamment à proximité d'une flamme ou si on les utilise sur une partie du véhicule encore chaude. Dans un local mal ventilé, l'inhalation des vapeurs de certaines substances peut entraîner un malaise ou une intoxication. Pour tout produit chimique, lire le mode d'emploi sur le bidon avant usage. Si on utilise le produit dans un local, ouvrir portes et fenêtres.

Les produits suivants sont interdits pour l'entretien du véhicule :

-essence	-benzine
-naphta	-tétrachlorure de carbone
-acétone	-diluant à peinture
-essence de térébenthine	-diluant pour vernis
-diluant pour vernis à ongle	-etc

Ces produits sont dangereux et risquent d'endommager le véhicule.

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

Dépoussiérer l'habitacle à l'aide d'un aspirateur. Laver les éléments plastiques avec de l'eau et du savon. Pour les sièges et les moquettes, utiliser les produits vendus dans le commerce pour cet usage.

NETTOYAGE DE LA CARROSSERIE

Laver rapidement le véhicule s'il a été exposé à des souillures susceptibles de favoriser la corrosion ou de décolorer ou de tacher les éléments de carrosserie notamment :

- eau de mer, produits chimiques utilisés pour dégeler les routes en hiver.
- suie et poussière, poudre de fer dans les fumées d'usine, produits chimiques (substances acides, basiques, goudrons, etc.)
- fientes d'oiseaux, débris d'insectes, résines d'arbres, etc.

LAVAGE

- Utiliser uniquement de l'eau et du savon liquide ; ne pas le faire en plein soleil ou lorsqu'il gèle
- Ne pas utiliser de produits abrasifs (poudre à récurer, tampons métalliques, etc. ; ne pas utiliser les lavages automatiques à brosses ; ne pas utiliser de vapeur sous pression, ni de nettoyeur haute pression.

NETTOYAGE DES VITRES

Laver les vitres avec de l'eau et du savon ou avec un nettoyant spécial pour le verre en prenant garde que celui-ci ne soit pas au contact de la carrosserie.

BOÎTIER FUSIBLES

Versions diesel

Le boîtier fusible se situe au centre sous la planche de bord.

> **ATTENTION** :
>
> Si le nouveau fusible saute, faire vérifier le circuit électrique de votre véhicule par le réseau MÉGA.

Implantation de la boite a fusible

20A	20A	15A	
F1	F2	F3	
10A	15A	20A	20A
F7	F8	F9	F10

+ APC	+ APC	+ APC	+ APC	+ PER	+ PER	+ PER
C19-E1	C19-E2	C19-E3	4C19-E4	C18-E1	C18-E2	C181-E3
F7 (10A) Combiné de bord Relais de dégivrage Ar	F8 (15A) • Alternateur • Relais de préchauffage • Feux stop	F9 (20A) Essuie glace Av et Ar Feux de recul Ventilateur chauffage	F10 (20A) Préchauffage	F1 (20A) Arrêt moteur	F2 (20A) Plafonnier Avertisseur sonore Feux code, position, route, clignotant, anti brouillard	F3 (15A) Auto radio Allume cigare Combiné de bord
C19-S1	C19-S2	C19-S3	C19-S4	C18-S1	C18-S2	C18-S3

Fusible 50 A : protège l’ensemble du circuit électrique et est situé sur la borne + de la batterie.

BOÎTIER FUSIBLES

Versions électriques

1-Un boîtier fusibles protège le circuit 12 V du véhicule et est situé au centre sous la planche de bord

C18-E1	C18-E2	C18-E3	C18-E4	C18-E5
F1 20A 12V	F2 15A 12V	F3 5A 12V	F4 15A 12V	F5 20A 12V
C18-51	C18-52	C18-53	C18-54	C18-55

F1 20 ampères : protège : plafonnier, avertisseur, feux
F2 15 ampères : protège : radio, allume cigare, combiné de bord
F3 5 ampères : protège : réveil platine
F4 15 ampères : protège : feux stop, relais dégivrage automatique
F5 20 ampères : protège : essuie glace, ventilateur de chauffage

Fusible 50 ampères : protège l'ensemble du circuit électrique et est situé sur la borne + de la batterie.

2-Un boîtier fusible protège le circuit 48 V du véhicule. Il est situé sur la platine moteur

F1 40A 48V	F2 1A 48V	F3 10A 48V	F4	F5 5A 12V

F1 40 ampères : protège le chauffage électrique
F2 1 ampères : protège le calculateur
F3 10 ampères : protège turbine moteur, variateur
F4 libre
F5 5 ampères 12 V : protège tableau de bord et le contacteur auxiliaire

3-Un fusible 425 A protège le circuit de puissance des batteries de traction. Il est situé sur la platine moteur

ATTENTION :
Si après remplacement le nouveau fusible casse, faire vérifier le circuit électrique de votre véhicule par le réseau MEGA

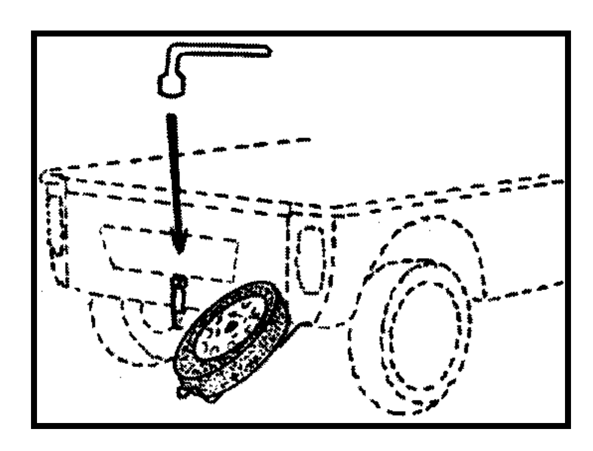
4-Un coupe-circuit rouge situé sur la platine moteur sert à isoler les batteries de traction du reste de la motorisation lors des opérations de maintenance.

ROUE DE SECOURS

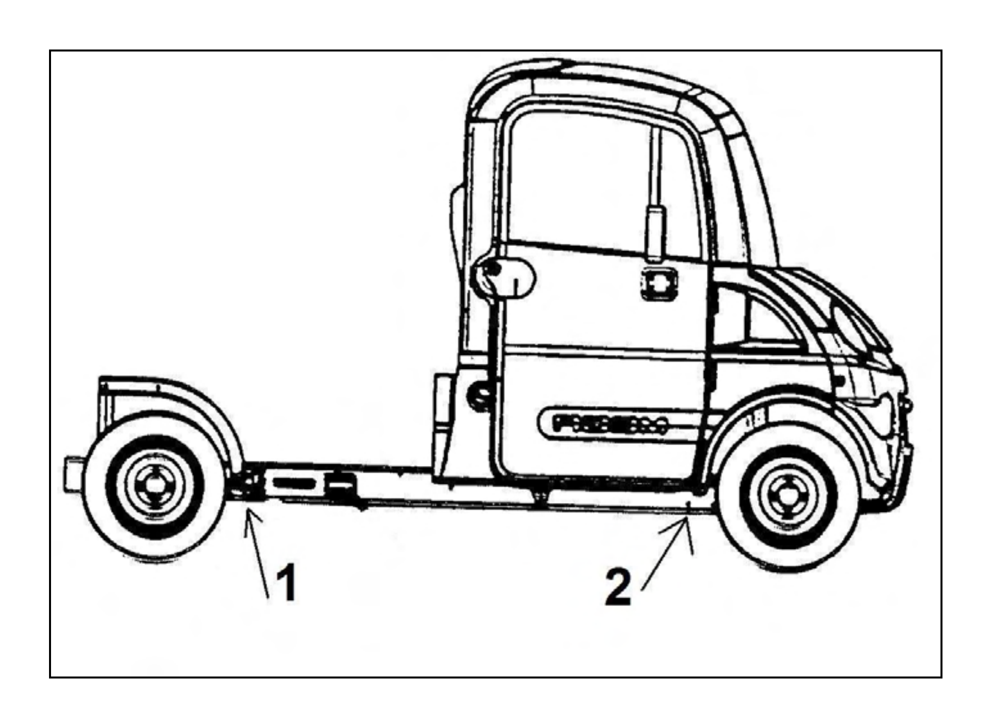
Ce véhicule est équipé d’une roue de secours dessous le plancher arrière, d’un cric situé dans une boîte à l’intérieur de la roue de secours et d’une clé fixée sous le siège conducteur.

POUR CHANGER UNE ROUE EN CAS DE CREVAISON

– Mettre le véhicule sur un terrain plat et résistant
– Mettre le frein de parc (au besoin caler le véhicule)
– Sortir la roue de secours de son panier



– Sortir le cric de sa boîte
– Débloquer les écrous de la roue à l’aide de la clé après avoir déposé l’enjoliveur
– Placer le cric sous le véhicule en prenant garde que celui-ci ne prenne pas sur le plancher mais sur les emplacements prévus à cet effet.
1 - Emplacement pour soulever la roue arrière
2 - Emplacement pour soulever la roue avant



ROUE DE SECOURS (suite)

– Lever le véhicule en tournant la manivelle
– Retirer les écrous
– Sortir la roue
– Mettre la roue de secours en procédant en sens inverse et bloquer les écrous après avoir redescendu le véhicule
– Reposer l'enjoliveur
– Remettre la roue endommagée dans le panier et refixer celui-ci
– Faire réparer rapidement la roue endommagée et vérifier les pressions de gonflage, et la remonter sur le véhicule.

REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE D'ÉCLAIRAGE

REMPLACEMENT DE L'AMPOULE DE FEU DE POSITON AVANT

– Pour accéder, passer la main sous le tableau de bord, ôter l'opercule d'étanchéité et tirer sur la douille porte lampe. Remplacer l'ampoule

REMPLACEMENT DE L'AMPOULE FEU DE CROISEMENT - FEU DE ROUTE

– Procéder de la même façon que ci-dessus et déclipser la douille porte lampe située derrière l'optique. Remplacer l'ampoule.

REMPLACEMENT DE L'AMPOULE DE FEU CLIGNOTANT AVANT

– Pour accéder, passer la main dans le passage de roue avant, faire pivoter le porte lampe sur la gauche et le sortir. Remplacer l'ampoule.

REMPLACEMENT DE L'AMPOULE DES FEUX ARRIÈRE

– A l'aide d'un tournevis, dévisser les deux vis de fixation de la partie transparente du feu. Remplacer une ou les ampoules.

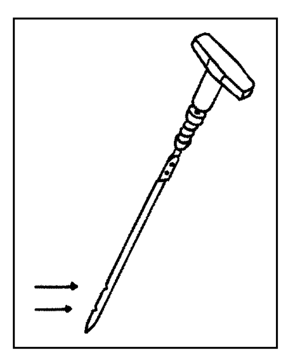
REMPLACEMENT DE L'AMPOULE DE L'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Déclipser l'éclairage de son support pour remplacer l'ampoule.

CONTRÔLE DES NIVEAUX
Versions diesel

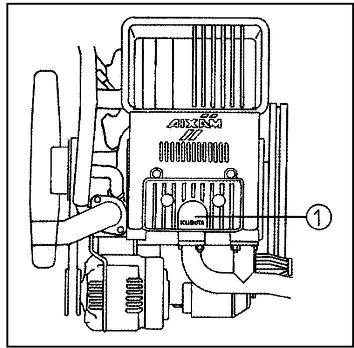
HUILE MOTEUR

Tous les moteurs consomment une certaine quantité d'huile. Il est donc important de vérifier le niveau d'huile à intervalle régulier ou avant un long voyage. Faire cette vérification avec le moteur chaud et à l'arrêt. Stationner le véhicule sur une surface plane et arrêter le moteur. Attendre quelques instants pour permettre à l'huile de rejoindre le carter d'huile, ceci afin de mesurer la quantité exacte.

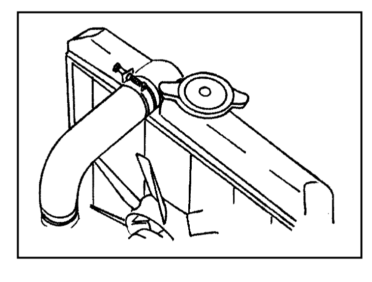


CONTRÔLE DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR

Pour contrôler le niveau d'huile moteur ouvrir le capot situé sous celui-ci. Retirer la jauge d'huile et l'essuyer avec un chiffon propre. La remettre en la poussant au maximum. Puis la ressortir et lire la quantité d'huile apparaissant entre les deux repères



Si le niveau d'huile est inférieur à la limite maximum, retirer le bouchon de remplissage (1) et faire l'appoint avec de l'huile spécifiée (p.25).
Bien refermer le bouchon de remplissage.

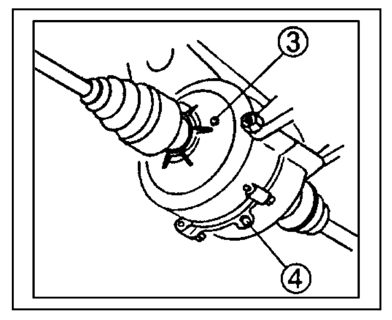


CONTRÔLE DU NIVEAU DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

- Pour contrôler le niveau du liquide de refroidissement, ouvrir le capot.
- Ce contrôle doit s'effectuer moteur froid afin d'éviter toute brûlure.
- Pour contrôler, ôter le bouchon de radiateur.

– Le liquide de refroidissement doit être affleurant à la grille supérieure du radiateur.
– Faire l'appoint si nécessaire.
– Bien refermer le bouchon de radiateur.

N.B. : il est conseillé de remplacer le liquide de refroidissement tous les ans.



CONTRÔLE DU NIVEAU D'HUILE DU PONT INVERSEUR

- Mettre le véhicule sur un pont élévateur.
- Desserrer la vis de niveau (3) et la sortir.
- Pour un niveau d'huile correct, l'huile doit être affleurante.
- Pour faire l'appoint si nécessaire : Desserrer le bouchon de remplissage (4) et le sortir.
- Toujours bien respecter la quantité d'huile préconisée page 29.
- Un excès d'huile entraînera des fuites.

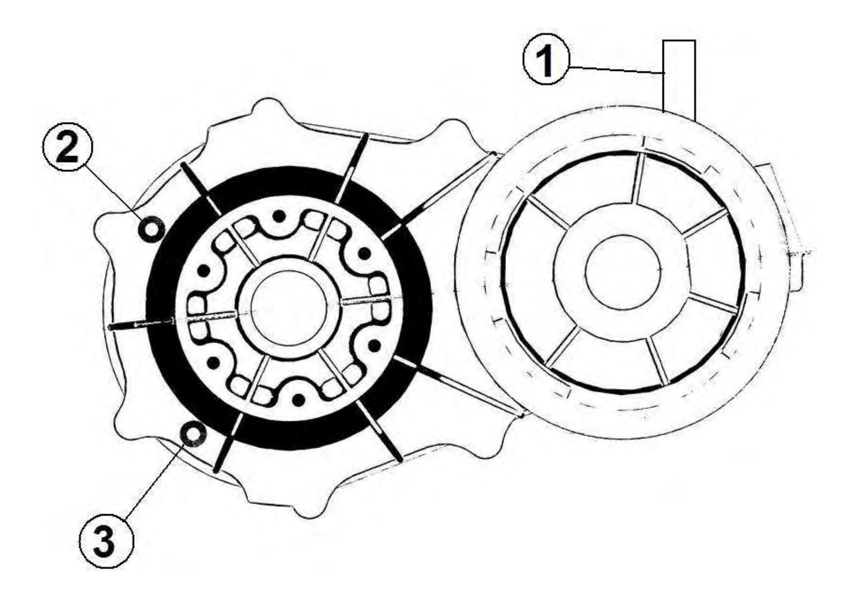
CONTRÔLE DES NIVEAUX

CONTRÔLE DU NIVEAU D'HUILE DU PONT RÉDUCTEUR

– Mettre le véhicule sur un pont élévateur.

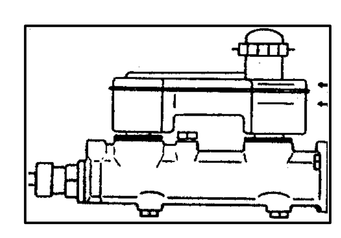
– Desserrer la vis de niveau (2) et la sortir. Pour un niveau d'huile correct, l'huile doit être affleurante.

– Pour faire l'appoint si nécessaire : Desserrer le bouchon de remplissage (1) et le sortir.
– Toujours respecter la quantité d'huile préconisée page 29 ainsi que sa viscosité. Un excès d'huile entraînera des fuites.

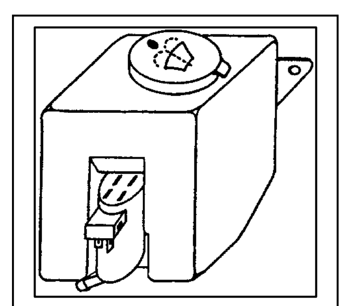


(1) - Bouchon de remplissage
(2) - Vis de niveau
(3) - Bouchon de vidange

LIQUIDE DE FREIN



Niveau liquide de frein
- Le niveau doit se trouver entre les deux repères.
- Faire l'appoint si nécessaire (voir page 29).
  NB : il est conseillé de remplacer le liquide de freins tous les ans.



Liquide lave-glace
Faire l'appoint avec du liquide lave-glace sans alcool.

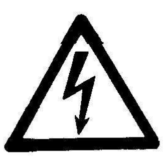
CONTRÔLE DES NIVEAUX

BATTERIES DE TRACTION dites ouvertes
(ce chapitre ne concerne pas les batteries dites étanches)

1-Remplissage eau distillée



AVERTISSEMENT



DANGER PRESENCE DE TENSION ELECTRIQUE

Il est impératif que l'appoint en eau distillée du bloc de batteries de traction soit effectué au moins une fois par semaine et après une recharge électrique complète. Un contrôle fréquent lors des premières utilisations doit permettre d'établir la fréquence à laquelle l'appoint d'eau doit être effectué.

1- Porter des gants et des lunettes et s'assurer de l'absence de sources de flammes ou de sources de chaleur incandescente à proximité.
2- S'assurer que le réservoir d'eau distillée soit rempli.
3- Connecter le connecteur femelle sur le connecteur mâle après lui avoir retirer son opercule de propreté. (le connecteur mâle est embarqué à bord et situé dans le capot moteur)
4- Immerger et visser le filtre situé à l'extrémité du tube dans le réservoir d'eau distillée.
5- Actionner la pompe manuelle jusqu'à ce que les billes jaunes ne bougent plus. Le piston devient dur à enfoncer (ne pas forcer).
6- Déconnecter les connecteurs et replacer l'opercule de propreté.
7- Vider et ranger l'ensemble pompe, tube de remplissage..

Connexion pour le remplissage :



Pompage manuel :



Utiliser uniquement de l'eau distillée. De l'eau non distillée peut contenir des particules qui pourraient être néfastes aux performances et durée de vie de vos batteries et annuler la garantie.



RISQUE DE DEGAGEMENT GAZEUX DES BATTERIES

2- PROPRETE DES BATTERIES DE TRACTION



AVERTISSEMENT
Les batteries doivent êtres propres et sèches : risque d'augmenter l'auto décharge des batteries ou d'endommager les batteries en cas d'obturation des évents d'évacuation des gaz



Ne pas utiliser d'autre type de batteries que celui installé sur votre véhicule.

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique et peuvent dégager de l'hydrogène.
Les opérations de maintenance, d'entretien et de remplissage en eau distillée doivent s'effectuées dans une zone plate et horizontale correctement ventilée et en l'absence de tous personnel y compris des enfants en dehors de l'opérateur.

L'opérateur devra porter des lunettes et des gants et s'assurer du respect des consignes d'interdiction de fumer ou d'approcher des flammes vives dans la zone d'intervention.

L'opérateur doit procéder au **remplissage des batteries 1 fois par semaine lorsque que les batteries sont complètement chargées.** Le contact doit être coupé et les batteries déconnectées par une action sur le coup de poing d'arrêt d'urgence situé sous le capot moteur.
Le chargeur doit être déconnecté du réseau 220V et le frein de stationnement serré.

3- COMPTEUR DE CYCLES

Un compteur de cycles est installé sur votre véhicule. Il permet de comptabiliser le nombre de fois où le véhicule a été branché au secteur 220V. Comme expliqué précédemment les batteries sont sensibles à la fois à la surcharge et à la décharge profonde. C'est pourquoi elles nécessitent d'être rechargées au plus proche de la limite des 80% de décharge matérialisée par l'apparition du voyant réserve mais sans trop dépasser cette limite !

Pour cette raison la garantie des batteries est liée à la fois à une durée et à un nombre maximum de recharges. A chaque opération d'entretien le distributeur agréé MEGA vous renseignera sur la valeur du nombre de cycles atteint.

CONDITIONS POUVANT INFLUENCER LA CHARGE DES BATTERIES

- Les batteries nécessitent d'être « rodées » avant d'être en mesure de fournir leur capacité optimum. Lors des 10 premières utilisations, ne pas descendre sous 50% de décharge et charger les batteries à 100%.
  Des batteries neuves nécessitent jusqu'à quatre heures de charge de plus que des batteries « mûres ».
  Dans tous les cas, toujours vous assurer que vous disposez du temps nécessaire pour recharger votre batterie.

- L'efficacité de la batterie est influencée par la température. Si la température de l'air extérieur et/ou des batteries est inférieure à 15℃, la capac ité de la batterie est réduite. Les batteries nécessiteront des charges plus fréquentes et plus longues au début du printemps, en automne et en hiver.

Comparaison capacités batteries à différentes températures	
25℃	100%
0℃	65%
-15℃	40%

- Lorsque les batteries vieillissent, elles finissent de charger à des taux de charge progressivement plus élevés et tendent à nécessiter plus d'eau distillée (cas des batteries dites ouvertes).
  Les batteries qui s'avèrent défectueuses doivent être changées. Toutes les batteries d'un véhicule doivent être appairées en terme d'âge.

- Si le véhicule est très peu utilisé et/ou s'il est utilisé trop souvent au delà de sa limite d'autonomie (voyant défaut général) et laissé déchargé, il peut rentrer dans une zône de décharge profonde. Cette limite fixée par la technologie des batteries au plomb, cette limite ne doit pas être dépassée.
  Si les batteries sont excessivement déchargées, le chargeur ne pourra pas charger l'ensemble complet des batteries. Contacter votre distributeur agréé MEGA.

CONSEIL POUR AMELIORER LA DUREE DE VIE DE VOS BATTERIES

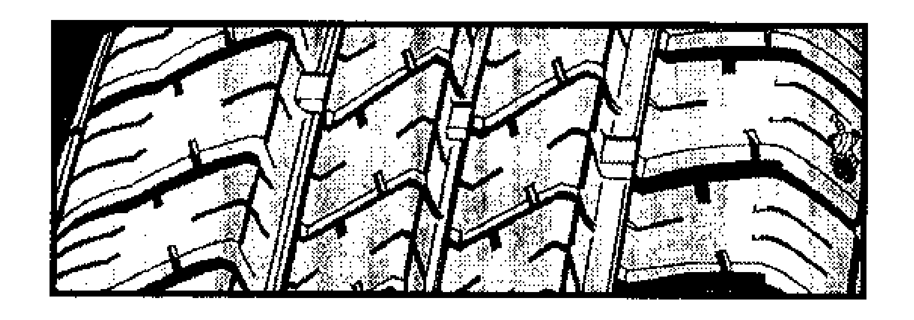
- Eviter de rouler avec le voyant défaut général allumé.
- En cas de faible utilisation, recharger complètement au moins une fois par semaine votre véhicule.
- En cas de stockage prolongé (plus de 4 semaines) charger votre véhicule à 100% puis déconnecter vos batteries à l'aide du « coup de poing » situé sous le capot moteur.

Surveiller l'état des batteries pour ne pas descendre sous un seuil de tension qui ne permettrait pas la recharge des batteries.

Votre véhicule peut ainsi rester débranché pendant six semaines maximum.

PRESSION PNEUMATIQUE

Vérifier régulièrement l'état des pneumatiques et s'assurer qu'ils ne sont ni fissurés, ni déchirés.



PRESSION ET GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (BAR)

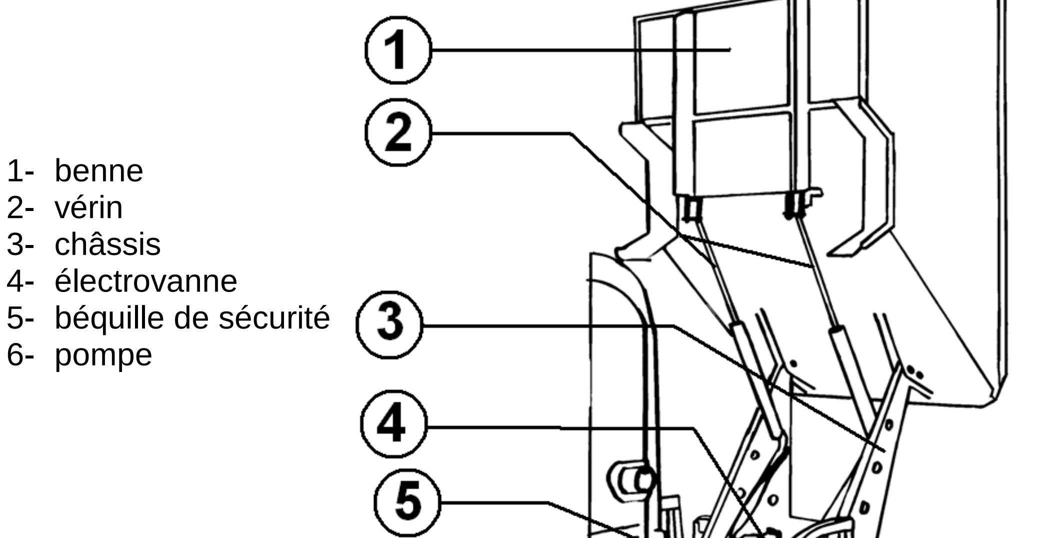
Versions thermiques

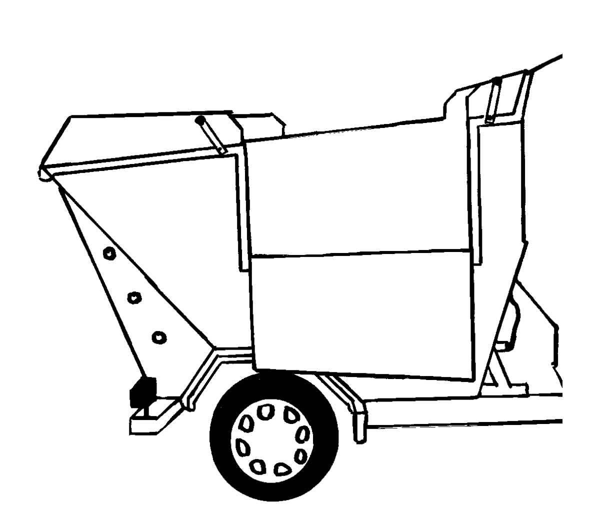
Pneumatiques		Avant	Arrière	Secours
145/70 R13	à vide	2,0	2,0	2,4
	en charge	2,0	2,4	2,4

Versions électriques

Pneumatiques		Avant	Arrière	Secours
145/70 R13	à vide	2,0	2,4	2,4
	en charge	2,0	2,4	2,4

DESCRIPTIF DE LA BENNE A DECHETS





La benne à déchets est équipée d'une trappe latérale pour faciliter le chargement

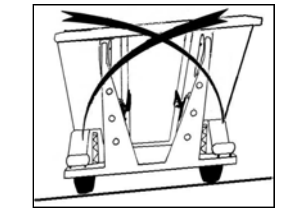


NE JAMAIS INSÉRER DES OBJETS (OUTILS, ETC.) SOUS LA BENNE A DECHETS PENDANT LA CIRCULATION DU VÉHICULE, CAR ILS POURRAIENT ENDOMMAGER LES COMPOSANTS ÉLECTRIQUES, MÉCANIQUES OU HYDRAULIQUES.

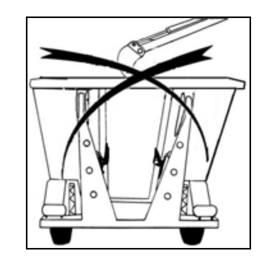
PRÉCAUTIONS A PRENDRE LORS DU CHARGEMENT



AVERTISSEMENT



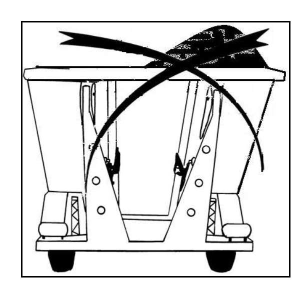
Le véhicule doit être stationné sur un terrain stable, plat et semsiblement horizontal sinon, lors du chargement, il peut s'embourber ou se retourner.
Vérifier qu'il n'y a pas de personnel dans la partie réservé au chargement.

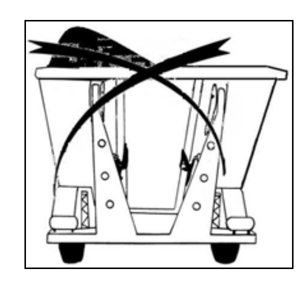


Interdiction de charger le véhicule à l'aide d'engins de travaux publics (pelle mécanique, chargeuse, etc.)

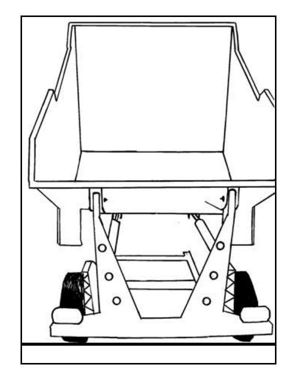
La benne étant réalisée en aluminium afin de pouvoir améliorer la charge utile, elle ne résisterait pas à la chute des matériaux chargés à l'aide de tels engins.

Le chargement doit respecter la charge utile ainsi que la répartition des poids admis par essieu. Celui-ci ne doit pas déborder de la benne et doit être centré à l'intérieur de celle-ci.

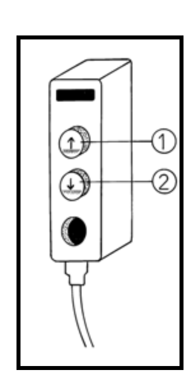




PRÉCAUTIONS A PRENDRE LORS DU DÉCHARGEMENT



Le déchargement doit d'effectuer sur un terrain plat stable et sensiblement horizontal. L'utilisateur doit s'assurer d'un périmètre de sécurité de 1,5 mètre autour de la zone de déchargement du véhicule.
La circulation benne levée est interdite.



Pour décharger, appuyer sur le bouton 1 de la commande afin de lever la benne.
Une fois les matériaux déchargés, appuyer sur le bouton 2 de la commande et la benne redescendra.

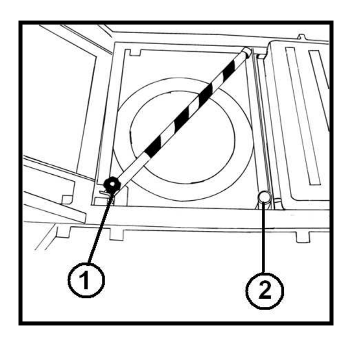
RECHERCHE DE PANNE

INCIDENTS	CAUSES	SOLUTIONS
la benne ne se lève pas et la centrale hydraulique n'émet pas de bruit	fusible cassé	contrôle de la batterie contrôle du circuit de charge de la batterie échange des fusible
	commande ne fonctionne pas	contrôle du circuit électrique contrôle de la télécommande réparation ou échange de la télécommande
	relais de démarrage de la pompe HS	remplacer
la benne ne se lève pas mais la centrale hydraulique fonctionne	surcharge à l'intérrieur de la benne	contrôle de la batterie adapter la charge au véhicule
	manque d'huile hydraulique dans le réservoir	faire l'appoint d'huile vérifier s'il n'y à aucune fuite sur le circuit hydraulique
	liaison moteur pompe endommagée	échanger la pompe hydraulique
	flexible hydraulique bouché ou fuit	échanger le flexible
	fuite vérin	remplacer le vérin
la benne se soulève partiellement	niveau d'huille insuffisant	faire l'appoint d'huile
	la benne est gênée dans son mouvement par un obstacle	respecter les consignes de sécurité
la benne ne se lève pas	commande ne fonctionne pas	réparer ou remplacer la commande
	flexible hydraulique bouché	remplacer le flexible
	bobine de valve hors service	remplacer la bobine
	cartouche de valve hors service	remplacer la cartouche de valve
la benne ne se baisse pas totalement	vérin neuf, dans les premières utilisations, il est possible que le vérin ne se rétracte pas complètement	remonter la benne et la faire redescendre en l'accompagnant manuellement tout en respectant les consignes de sécurité
la benne se lève seule	problème de commande	réparer ou remplacer la télécommande
	court circuit	vérifier le circuit électrique
la benne ne s'immobilise pas après avoir relâché la touche de la télécomande	cartouche de valve endommagée	remplacer la cartouche de valve
l'avertisseur sonore ne fonctionne pas	avertisseur sonore hors service	remplacer l'avertisseur sonore
	problème de connexions électrique	réparer

CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LA MAINTENANCE



AVERTISSEMENT



Avant toute opération de maintenance ou de réparation sous la benne à déchets, lever celle-ci à son maximum et mettre en place la béquille de sécurité.
Déverrouiller la béquille 1 et la mettre dans le logement prévu 2 puis rabaisser la benne pour que celle-ci prenne appui sur la béquille.

Pour ces opérations, il faut absolument que la benne soit vide car le système mécanique de maintien a été calculé afin de ne supporter que le poids à vide de celle-ci.
Ensuite, débrancher impérativement la batterie pour que l'intervenant extérieur ne puisse faire fonctionner la benne et blesser l'opérateur qui peut se trouver dessous.

Après l'opération de maintenance ne pas oublier de repositionner la béquille.



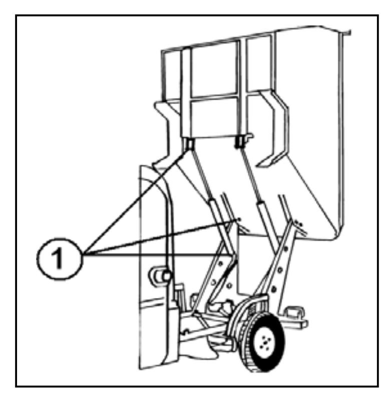
MAINTENANCE

HUILE HYDRAULIQUE

Le renouvellement de l'huile hydraulique doit être effectué tous les 4 ans.
Type d'huile : HV46 hydraulique
Quantité : 4 litres
Benne levée le niveau d'huile doit se situer sur la graduation mini figurant sur le réservoir.

GRAISSAGE

Périodiquement nous vous conseillons de graisser les axes d'articulation de la benne ainsi que l'axe des vérins. Ces axes sont munis de graisseurs ①.



PROPRETÉ

Nous vous conseillons d'inspecter régulièrement (au minimum une fois par an) l'ensemble du mécanisme de la benne à déchets. Pour que ces contrôles soient efficaces, nous vous conseillons de nettoyer tous les composants mécaniques, électriques et hydrauliques. Une simple anomalie pourra être vue et vous pourrez y remédier rapidement avant qu'elle ait des conséquences plus importantes.

RAPPEL DE LA SIGNIFICATION DES ADHÉSIFS

Des adhésifs sont collés sur la benne à ordure afin de rappeler les consignes de sécurité lors de son utilisation.



1. Lors des manœuvres de monter ou descente de la benne, s'assurer que personne ne se trouve dessous.

2. Respecter les charges stipulées dans ce document.

3. Avant toute opération de maintenance ou de réparation, débrancher la batterie 12 Volt.

4. Lors des manœuvres de montée où descente de la benne, ne pas laisser un membre dessous.

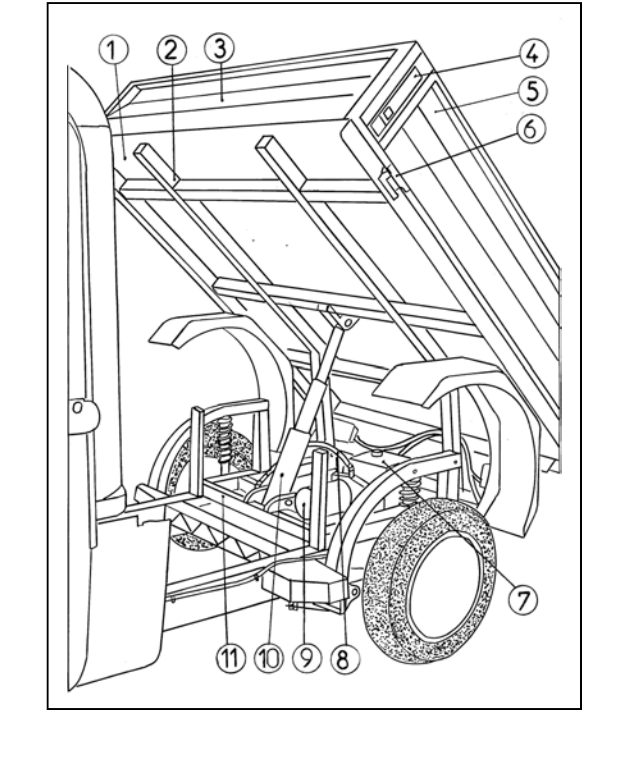
5. Lors des manœuvres et déversements du contenu de la benne, s'assurer qu'il n'y a personne dans un rayon de 2 mètres autour de celle-ci.

6. Ne jamais lever la benne lorsque le véhicule est stationné en dévers, sur terrain non stable ou sur pente inclinée.

Il est impératif d'ouvrir la ridelle arrière avant de lever la benne pour déversement : risque d'accident corporel et d'endommager la ridelle arrière.



DESCRIPTIF DE LA BENNE BASCULANTE



1. PLANCHER ALUMINIUM DE BENNE
2. CHÂSSIS DE LA BENNE
3. RIDELLE AVANT FIXE
4. VERROU DE RIDELLES LATÉRALES ET ARRIÈRE
5. RIDELLE LATÉRALE
6. CHARNIÈRE DE RIDELLE
7. RÉSERVOIR DE POMPE HYDRAULIQUE
8. FLEXIBLE HYDRAULIQUE
9. POMPE HYDRAULIQUE
10. VÉRIN
11. CHÂSSIS INF DE LA BENNE (la plateforme pick up n’est pas représentée)



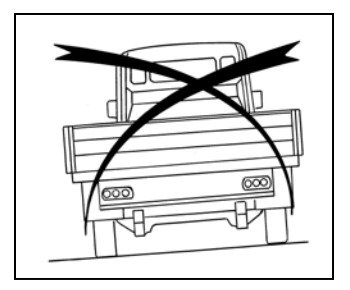
AVERTISSEMENT

NE JAMAIS INSÉRER DES OBJETS (OUTILS, ETC.) SOUS LA BENNE BASCULANTE PENDANT LA CIRCULATION DU VÉHICULE, CAR ILS POURRAIENT ENDOMMAGER LES COMPOSANTS ÉLECTRIQUES, MÉCANIQUES OU HYDRAULIQUES.

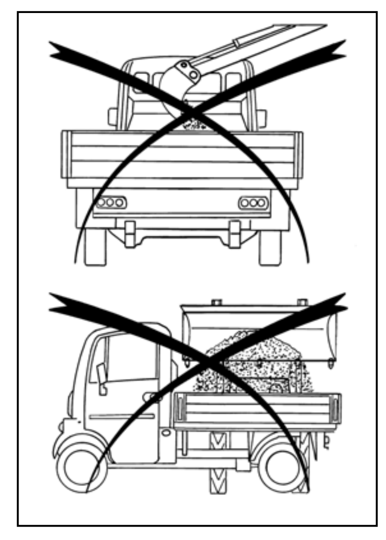
PRÉCAUTIONS A PRENDRE LORS DU CHARGEMENT



AVERTISSEMENT



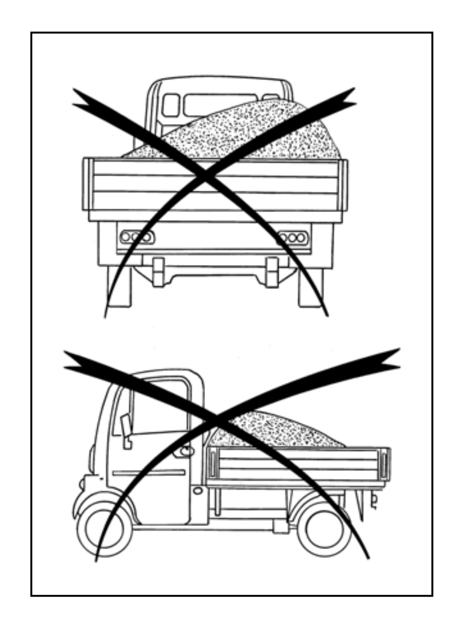
Le véhicule doit être stationné sur un terrain stable, plat et sensiblement horizontal sinon, lors du chargement, il peut s'embourber ou se retourner.
Vérifier qu'il n'y a pas de personnel dans la partie réservé au chargement.

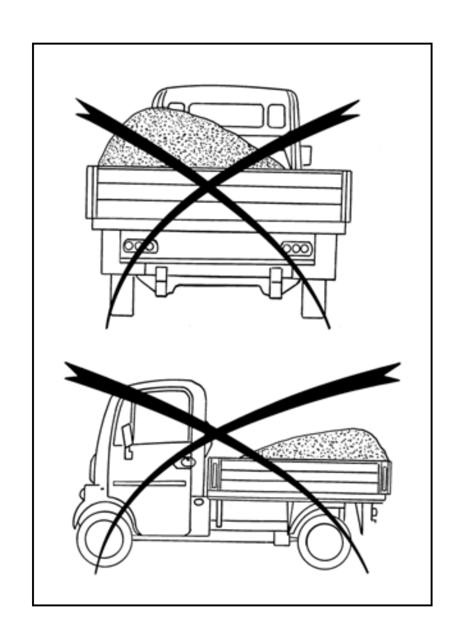


Interdiction de charger le véhicule à l'aide d'engins de travaux publics (pelle mécanique, chargeuse, etc.)

Le plancher et les ridelles étant réalisées en aluminium afin de pouvoir améliorer la charge utile, ils ne résisteraient pas à la chute des matériaux chargés à l'aide de tels engins.

Le déchargement doit d'effectuer sur un terrain plat stable et sensiblement horizontal. L'utilisateur doit s'assurer d'un périmètre de sécurité de 1,5 mètre autour de la zone de déchargement du véhicule.
La circulation benne levée est interdite.
Le chargement doit respecter la charge utile ainsi que la répartition des poids admis par essieu. Celui-ci ne doit pas déborder des ridelles et doit être centré sur le plateau.

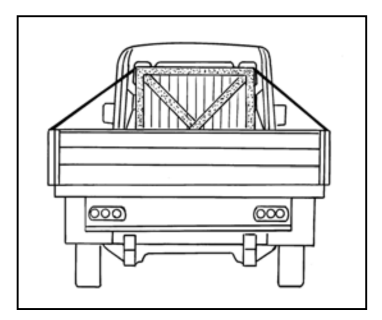




PRÉCAUTIONS A PRENDRE EN CIRCULATION



AVERTISSEMENT



En utilisation routière, la benne doit être rabaissée. Risque d'arrachement de celle-ci.
Les matériaux transportés ne doivent pas dépasser la hauteur des ridelles et doivent être immobilisés dans la benne.
Des objets indivisibles doivent être correctement sanglés dans la benne pour qu'ils ne puissent pas bouger, en circulation, ce qui pourrait entraîner leur chute ou la destruction du plancher et des ridelles.
De même, pour le transport de déchets ou de végétaux par exemple, les maintenir plaqués dans la benne à l'aide d'un filet.

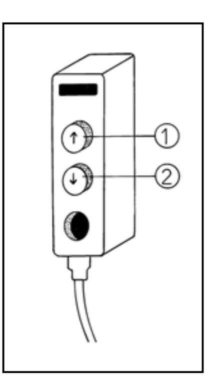
Centre de gravité de la charge

Lors du transport d'un objet dont le centre de gravité est désaxé ou très haut, toujours placer le centre de gravité de l'objet au plus près du plateau pour ne pas déstabiliser le véhicule.
En charge, conduire le véhicule en respectant les distances de sécurité. Dans les descentes, utiliser au maximum le frein moteur ainsi que les freins pour éviter l'emballement du véhicule.
Ne jamais circuler avec la ridelle arrière ouverte car celle-ci masque les feux arrière. De même pour les ridelles latérales car celles-ci ne sont pas immobilisées et peuvent être endommagées par les a-coups engendrés par leur balancement.
Toujours s'assurer que le chargement ne déborde pas de la benne afin qu'il ne cache pas les feux arrière et ne puisse pas blesser des personnes tierces.

PRÉCAUTIONS A PRENDRE LORS DU DÉCHARGEMENT

Avant de lever la benne pour la vider, ouvrir impérativement la ridelle arrière. Si tel n'était pas le cas, les matériaux entreposés dans la benne s'accumuleraient contre la ridelle arrière et l'endommageraient irrémédiablement.

CONSEILS : Lors de l'abaissement des ridelles, ne pas lâcher celles-ci car elles risqueraient de heurter un élément du véhicule et pourraient être endommagées. Nous vous conseillons d'accompagner celles-ci à la main dans toutes leurs évolutions.
Si vous désirez déposer une ridelle, l'abaisser jusqu'à l'horizontal et la faire glisser latéralement. La stocker dans un lieu où un véhicule ne pourrait pas rouler dessus.



Pour décharger, appuyer sur le bouton 1 de la télécommande afin de lever la benne.
Une fois les matériaux déchargés, appuyer sur le bouton 2 de la télécommande et la benne redescendra.
NOTA : Il est possible lors des premières utilisations que le vérin de la benne ne redescende pas complètement. Il suffit dans ce cas d'appuyer légèrement sur la benne tout en appuyant sur le bouton 2. Cet incident de fonctionnement ne provient que du manque de rodage du vérin.

Une fois la benne rabaissée, ne pas oublier de verrouiller la ridelle arrière

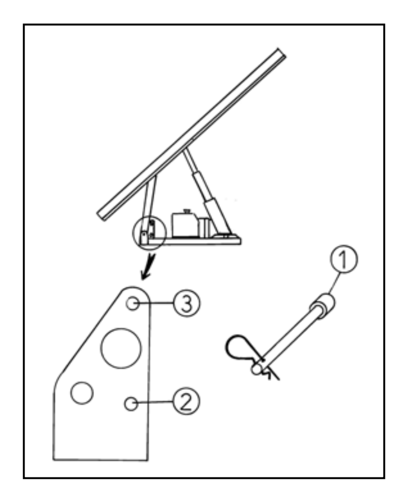
RECHERCHE DE PANNE

INCIDENTS	CAUSES	SOLUTIONS
la benne ne se lève pas et la centrale hydraulique n'émet pas de bruit	batterie de 12 volts déchargée	contrôle de la batterie contrôle du circuit de charge de la batterie
	fusible sauté	échange des fusible contrôle du circuit électrique
	commande ne fonctionne pas	contrôle de la télécommande réparation ou échange de la télécommande
	relais de démarrage de la pompe HS	remplacer
la benne ne se lève pas mais la centrale hydraulique fonctionne	surcharge à l'intérrieur de la benne	contrôle de la batterie adapter la charge au véhicule
	manque d'huile hydraulique dans le réservoir	faire l'appoint d'huile vérifier s'il n'y à aucune fuite sur le circuit hydraulique
	liaison moteur pompe endommagée	échanger la pompe hydraulique
	flexible hydraulique bouché ou fuit	échanger le flexible
	fuite vérin	remplacer le vérin
la benne se soulève partiellement	niveau d'huille insuffisant	faire l'appoint d'huile
	la benne est gênée dans son mouvement par un obstacle	respecter les consignes de sécurité
la benne ne se lève pas	commande ne fonctionne pas	réparer ou remplacer la commande
	flexible hydraulique bouché	remplacer le flexible
	bobine de valve hors service	remplacer la bobine
	cartouche de valve hors service	remplacer la cartouche de valve
la benne ne se baisse pas totalement	vérin neuf, dans les premières utilisations, il est possible que le vérin ne se rétracte pas complètement	remonter la benne et la faire redescendre en l'accompagnant manuellement tout en respectant les consignes de sécurité
la benne se lève seule	problème de commande	réparer ou remplacer la télécommande
	court circuit	vérifier le circuit électrique
la benne ne s'immobilise pas après avoir relâché la touche de la télécomande	cartouche de valve endommagée	remplacer la cartouche de valve
l'avertisseur sonore ne fonctionne pas	avertisseur sonore hors service	remplacer l'avertisseur sonore
	problème de connexions électrique	réparer

MAINTENANCE



AVERTISSEMENT



Avant toute opération de maintenance ou de réparation sous la benne basculante, lever celle-ci à son maximum et la verrouiller à l'aide de l'axe prévu à cet effet sur le côté de l'articulation gauche.
Sortir l'axe 1 du logement 2, lever la benne au maximum et insérer l'axe dans le perçage 3.

Pour ces opérations, il faut absolument que la benne soit vide car le système mécanique de maintien a été calculé afin de ne supporter que le poids à vide de celle-ci.

Ensuite, débrancher impérativement la batterie pour que l'intervenant extérieur ne puisse faire fonctionner la benne et blesser l'opérateur qui peut se trouver dessous.Après l'opération de maintenance ne pas oublier de repositionner la goupille 1 dans le perçage 2 afin de ne pas la perdre.

HUILE HYDRAULIQUE

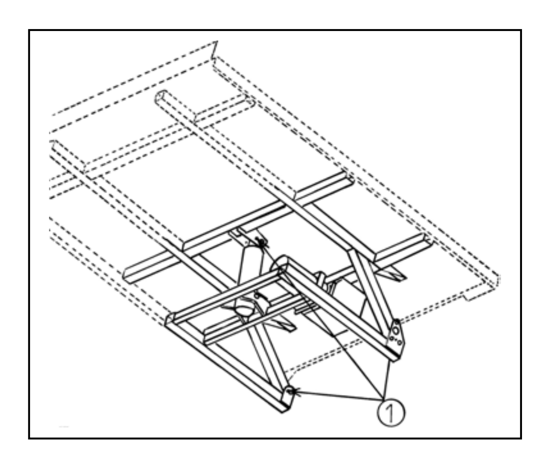
Le renouvellement de l'huile hydraulique doit être effectué tous les 4 ans.

Type d'huile : HV46 hydraulique
Quantité : 4 litres

Benne levée le niveau d'huile doit se situer sur la graduation mini figurant sur le réservoir.

GRAISSAGE

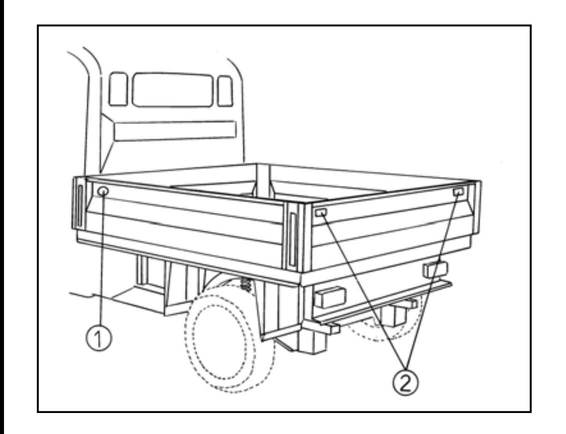
Périodiquement nous vous conseillons de graisser les deux axes d'articulation de la benne ainsi que l'axe supérieur du vérin. Ces axes sont munis de graisseurs ①.



PROPRETÉ

Nous vous conseillons d'inspecter régulièrement l'ensemble du mécanisme de la benne basculante. Pour que ces contrôles soient efficaces, nous vous conseillons de nettoyer tous les composants mécaniques, électriques et hydrauliques. Une simple anomalie pourra être vue et vous pourrez y remédier rapidement avant qu'elle ait des conséquences plus importantes.

RAPPEL DE LA SIGNIFICATION DES ADHÉSIFS



Des adhésifs sont collés sur la benne basculante afin de rappeler les consignes de sécurité lors de son utilisation.



1. Lors des manœuvres de monter ou descente de la benne, s'assurer que personne ne se trouve dessous.

2. Respecter les charges définies

3. Avant toute opération de maintenance ou de réparation, débrancher la batterie 12 Volt.

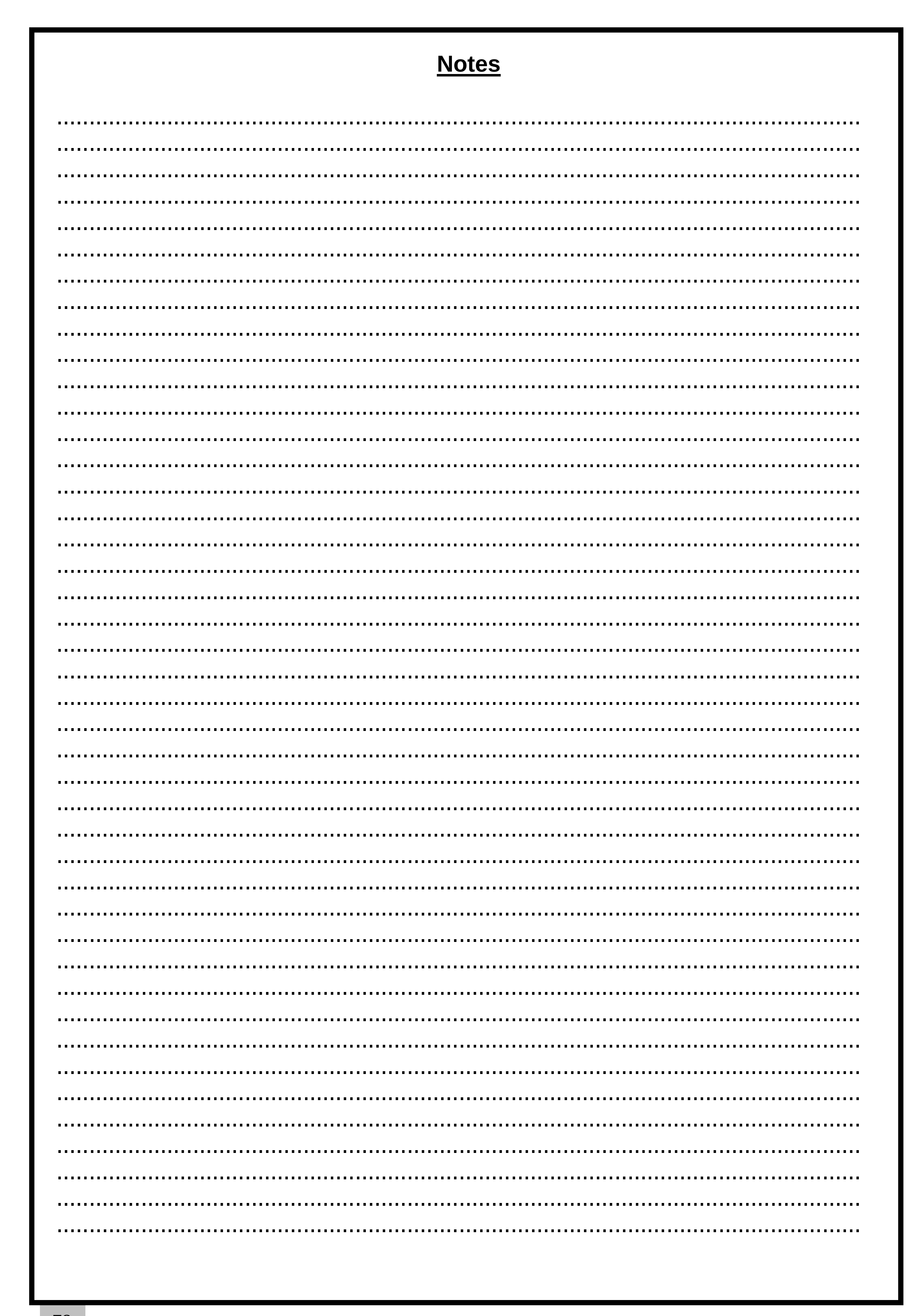
4. Lors des manœuvres de monter où descente de la benne, ne pas laisser un membre dessous.
5. Lors des manœuvres et déversements du contenu de la benne, s'assurer qu'il n'y a personne dans un rayon de 2 mètres autour de celle-ci.

6. Ne jamais lever la benne lorsque le véhicule est stationné en dévers ou sur terrain non stable.

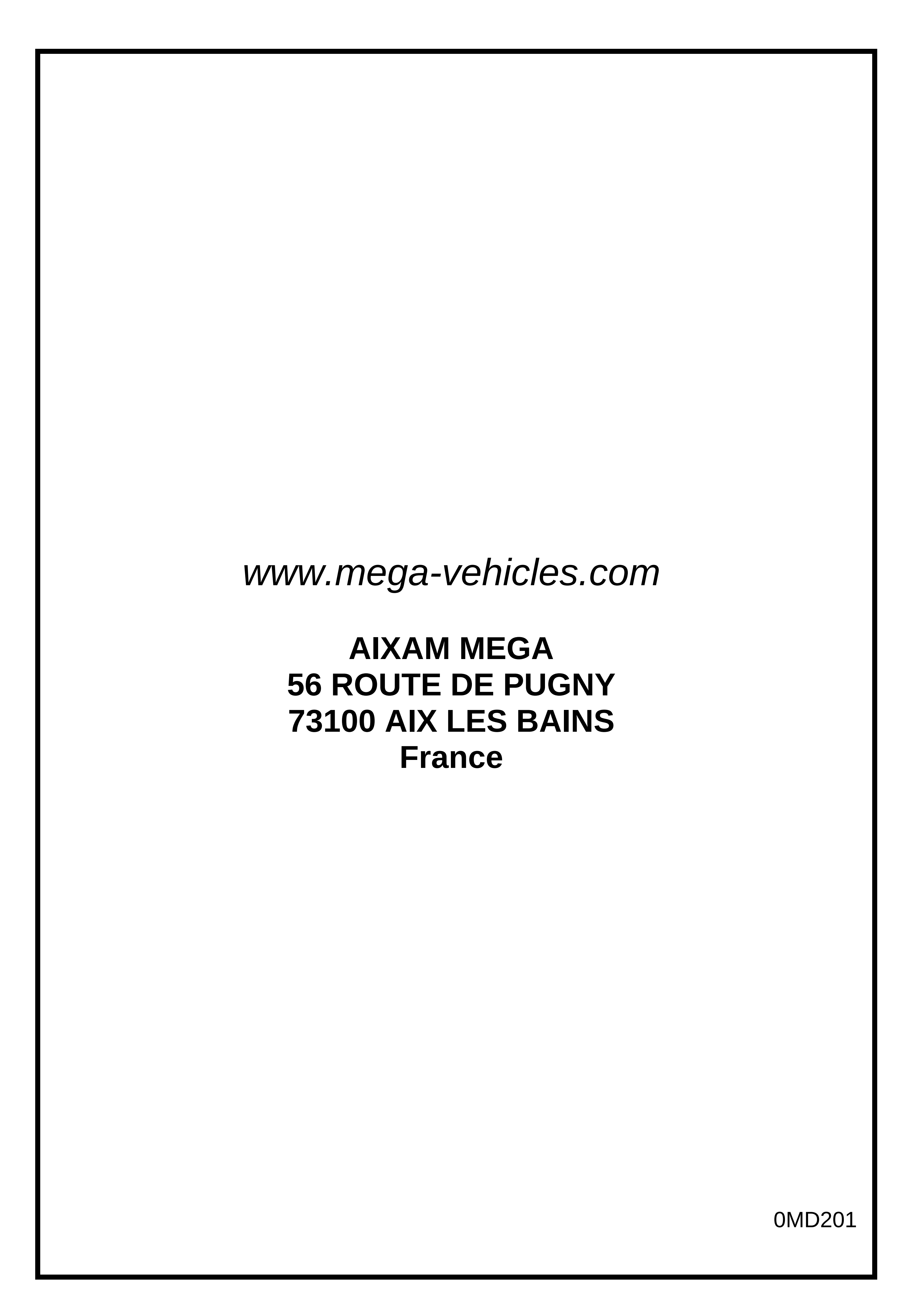


Il est impératif d'ouvrir la ridelle arrière avant de lever la benne pour déversement : risque d'accident corporel et d'endommager la ridelle arrière.

INDEX



Notes



www.mega-vehicles.com

AIXAM MEGA
56 ROUTE DE PUGNY
73100 AIX LES BAINS
France

0MD201


MEGA